

L'ENTREVUE

LE DEVOIR, LE LUNDI 21 SEPTEMBRE 1998

Boris Bergman

Sentir les sons

Venu d'ailleurs, le parolier
a su mettre le français sur le dos du rock

Entendu par les voix de Juliette Greco, Eddy Mitchell, Paul Personne, Christophe, Maxime Le Forestier et surtout Alain Bashung, vu en film chez Denys Arcand et Roman Polanski, Boris Bergman a toujours eu sa manière à lui de se distinguer.

RÉMY CHAREST

O n ne rendra jamais assez compte du service que peuvent rendre à une culture ceux qui y atterissent, venus d'ailleurs, et qui lui tendent un miroir inattendu, lui font remarquer l'inaperçu. Il peut s'agir d'un historien américain comme Mason Wade, débarquant au Québec pour nous apporter un regard neuf sur nous-mêmes. Il peut s'agir d'une cohorte d'écrivains qui réinventent les mots d'une langue, comme l'ont fait les Michael Ondaatje, Vikram Seth, Ben Okri et Salman Rushdie dans le monde littéraire anglophone. Ou il peut s'agir d'un gamin Britannique, né de parents russes, comme Boris Bergman, qui débarque à Paris, apprend le français sur le tas et se met bientôt à établir des ponts nouveaux entre une musique anglaise et ses incarnations françaises, à créer et développer, en compagnie d'Alain Bashung ou même d'Eddy Mitchell, une version influente du rock hexagonal, pleine de jeux de mots et de sons bien sentis.

Étonnant poète du son, Boris Bergman réussit à maîtriser autant les mots subtils que l'argot de rue et à les brasser comme peu d'autres l'ont fait, sauf peut-être Bobby Lapointe, dont les sons parlaient déjà au jeune homme en apprentissage. Sur *Vertige de l'amour*, chanté en 1981 par Alain Bashung, ça donne des «mes circuits sont niqués», des «Cœur transi reste sourd aux cris du marchand d'glaces». Un bon mot à la seconde. Encore aujourd'hui, sur le disque *Instantanés* de Paul Personne, on entend couler des sonorités qui disent «En cas de fuit' d'état d'âme, mett' tout ça sur l'dos d'Anne».

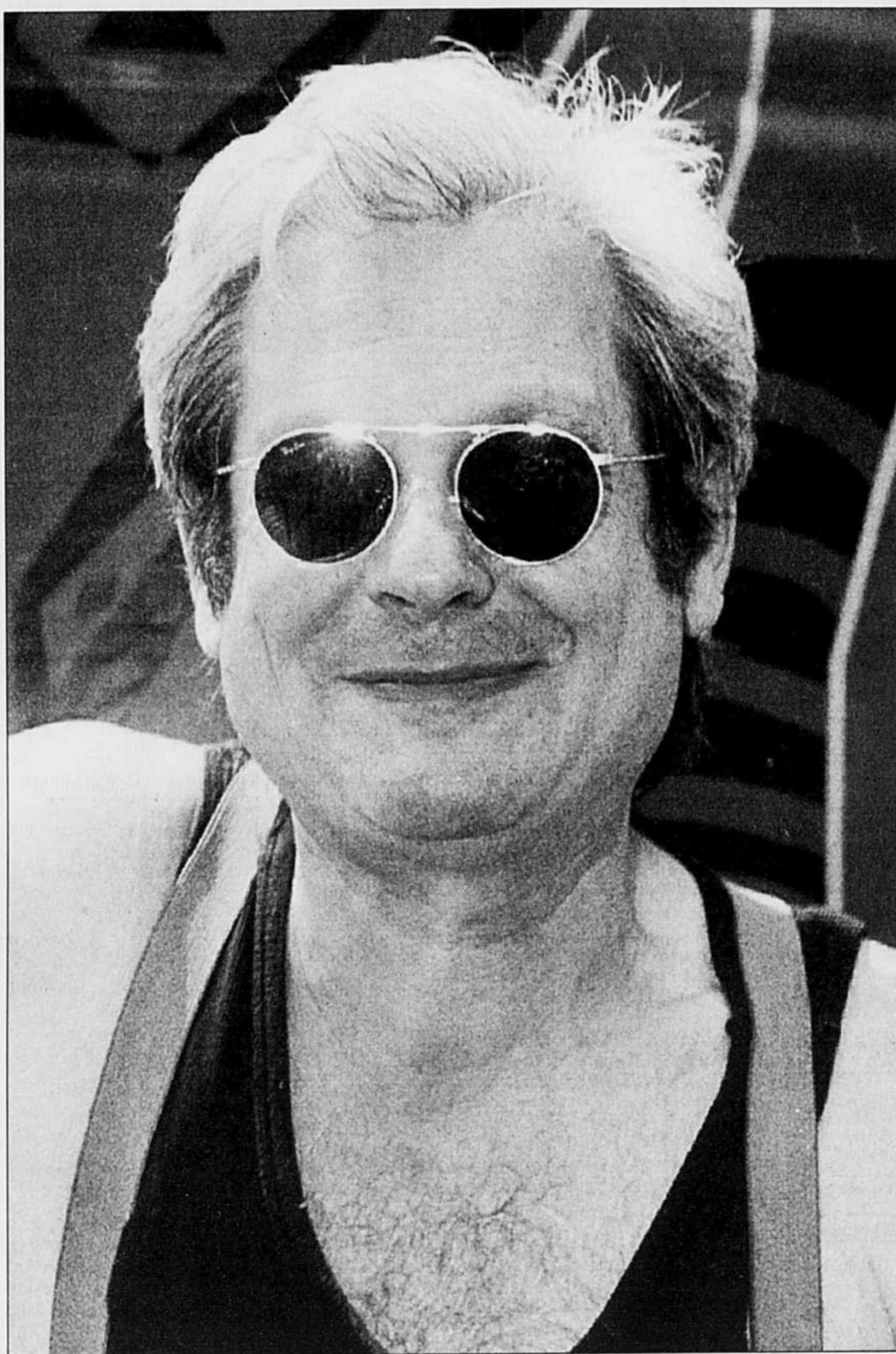
Celui qui apprend une langue après l'enfance la questionne, la tripote, y trouve des paquets de curiosités que le parleur de langue maternelle tient le plus souvent pour acquis. Un manque de respect fertile, résume Bergman: «Le français étant pour moi une langue apprise, je n'avais pas de respect inculqué pour cette culture. Ce respect m'est venu plus tard. De toute manière, il ne faut pas avoir de respect scolaire pour les grandes choses que la poésie française nous a données. Par exemple, le français n'a pas d'accent tonique au même titre que l'anglais, mais on peut lui en donner. C'est une question d'intention.»

Or, les intentions, ce n'était pas toujours facile d'en avoir quand le travail a quelque chose d'instantané ou d'éparpillé. Le Bergman des années 60-70, écrit des chansons anglaises pour Marcello Mastroianni ou Sophia Loren, des françaises pour une panoplie de chanteurs en tous genres, de Richard Anthony à Juliette Greco («Elle a accepté d'enregistrer ma chanson, Feuille de tabac, même si j'avais cassé un vase Ming en entrant chez elle pour la première fois, ce qui prouve sa noblesse et sa générosité», raconte-t-il). Surtout, il se retrouve souvent pris dans le jeu de l'adaptation instantanée des succès anglo-saxons, un jeu auquel il pouvait se prêter facilement, vu que cette potion magique, il était tombé dedans quand il était petit. Mais ce travail a des limites: «Les chanteurs et les imprésarios regardaient le hit-parade et ils voulaient la chanson du haut, adaptée en français, dans une traduction très proche de l'original. Et tout ça nous était demandé pour avant-hier: inspiré, ça allait, mais sinon...»

Pis encore, le travail d'adaptation est sévèrement limité par l'attachement des chanteurs à une approche en alexandrins, comme la définit le parolier: le respect exagéré d'un rythme carré sur une forme fortement poétique. Passe encore pour la chanson à la Saint-Germain-des-Près, mais pas pour des formes rock, dont les rythmes binaires s'accordent bien mal à une telle approche. Le rock français des premiers temps, quand il tâte du blues et du country, a bien du mal à intégrer les tendances.

Les joies du binaire

Pour réussir à effectuer ce mariage pas évident, en 1974, en français, Bergman travaille avec Christophe sur un album intitulé *Samourai*. Tâtant d'une nouvelle façon de faire swinguer le français, le parolier voit ce disque charnière comme «le brouillon de tout ce



RENÉ MATHIEU

Boris Bergman réussit à maîtriser autant les mots subtils que l'argot de rue et à les brasser comme peu d'autres l'ont fait.

que j'ai fait ensuite.»

«J'en avais marre d'écrire en anglais d'une part et en français d'autre part. J'avais l'impression d'avoir une double personnalité. Alors j'ai voulu faire les deux en même temps. En écrivant des chansons anglaises, j'étais très libre, mais en français, les gens voulaient des trucs très carrés, et ça commençait à me pomper l'air.»

C'est alors qu'entre en scène un autre mélange culturel, un dénommé Alain Bashung, Alsacien de naissance et issu d'un contexte germanophone, qui avait fait ses premières tournées de rockeur sur les bases américaines. «On aimait les mêmes choses, on avait le même background musical. Ça aide toujours pour faire des trucs ensemble. Et avec des gens comme ça, la musique raconte déjà une belle histoire. Ensuite, il suffit de trouver le bout de laine et la pelote se déroule.»

Le bout de laine en question, Bergman l'aura trouvé dans un rythme particulier de la langue anglaise, proche du mètre iambique de la poésie shakespearienne, une affaire d'accents toniques naturellement adaptée au rock et adaptable, quand on s'y met, à la musique française. «Les français scandent sur un rythme ternaire, plutôt qu'en binaire. Moi, naturellement, je scande en binaire. Et quand j'écris, tout part du son:

s'il y a du sens en plus, c'est encore mieux», résume le parolier, pour expliquer la rythmique particulière qu'il a mariée sans forcer à la langue française.

Belle affaire de métissage, en fait, que cette écriture de chanson où le rock anglo-américain rejoint une autre culture, non pas pour produire un ersatz, mais bien une autre décoction, particulière, de la culture populaire. À ce propos, Boris Bergman trouve bien des raisons de se réjouir dans la musique d'aujourd'hui: «Pendant des années, j'avais entendu que le rock ne pouvait pas être français. Mais c'est peut-être que les gens ne savaient pas l'écrire en fonction de la langue. Moi, je suis ravi de voir que les gens du rap, par exemple, aient prouvé que le français peut swinguer. D'ailleurs, vous l'avez fait, vous aussi, au Québec. Vous avez beaucoup plus de liberté à ce chapitre: il y a des rimes, des assemblages que vous pouvez vous permettre, mais qu'en France, on ne pourrait pas faire, qui auraient l'air feignants.» On pense en vrac à notre propre manière de manier le rock et le verbe, chez les Jean Leloup, Richard Séguin ou, pourquoi pas, Jim Corcoran, autre importé volontaire de l'anglais, et on se pose, avec Boris Bergman en tête, une question toute simple et compliquée: le Québec, culture métissée?

Les 27 lycées

Des soubresauts, Boris Bergman en a connu quelques-uns, au long de sa vie. À commencer par le soubresaut géographique et culturel, inscrit dans l'histoire familiale par un père qui quittait la Russie en 1940, via une Finlande qui se préparait à la guerre. Au tournant des années 60, à 14 ans, le jeune homme subit à son tour une traversée, dans la foulée d'une autre migration paternelle: «J'étais obligé de suivre à Paris et ça ne me plaisait pas du tout. Tous mes potes étaient à Londres. Et il y avait de la meilleure musique en Angleterre.»

En plus d'un regard unique sur la langue, Bergman y gagne un esprit turbulent qui lui vaut, selon un comptage effectué par sa mère, de terminer sa scolarité en passant au travers de 27 lycées, le passage se faisant toujours par expulsion. «Pour l'humour, il y a pas de cours du soir, lance-t-il avec un brin de défi rétrospectif. Alors pour bien des gens, mes blagues ne passaient pas très bien. Toutefois, ce qui fait que je suis ici aujourd'hui a beaucoup à voir avec la façon dont je faisais rire mes copains.»

Pensant à l'écriture, sans plan précis, Bergman prend son premier tournant le 13 mai 1967, en livrant à la chanteuse Eva sa toute première chanson, *Nocturne*. Un an plus tard, jour pour jour, il écrit son premier succès, *Rain and Tears*, pour un groupe de rock progressif grec, Aphrodite's Child, dont le chanteur s'appelle Demis Roussos et le claviériste, Vangelis Papathanassiou. «Ils étaient bloqués à Paris, en plein mai 68, et un type m'a demandé de faire un texte pour eux.» La collaboration avec Vangelis et Demis dure deux disques. «Après, disons que j'en ai eu un peu marre d'écrire des textes sur l'Anatolie.»

L'aventure «aphrodisiaque» a toutefois un avantage pour Bergman dans les années 70, alors qu'il négocie un long et difficile virage créatif avec Alain Bashung. Véritables extraterrestres dans le paysage de la chanson française, Boris aux mots et Alain à la musique devaient trouver dans l'aventure grecque des ressources qui leur permirent d'expérimenter, jusqu'à ce qu'une Gaby bien mûrie éclate sur la scène, en 1980. «Pendant ces années, quand on était fauchés, j'ai toujours pu aller emprunter les sommes qu'il fallait à la SACEM, sur la foi des droits d'auteur à venir de *Rain and Tears*.»

Tumultueuse, la relation entre Bashung et Bergman connaît une première rupture en 1981 (quand le chanteur largue son parolier au profit de... Serge Gainsbourg, le temps de l'album *Play Blessures*), une reprise en 1985 pour livrer *Passé le Rio Grande*, puis un ultime effort en 1989 avec le sombre et tourbillonnant *Novice*. Après, c'est un dénommé Jean Fauque qui remplace Bergman aux côtés de Bashung, une transition que l'ancien compagnon n'a pas pleinement digérée.

Entre les ruptures et les reprises, Boris s'adonne au cinéma, écrivant des scénarios, jouant dans des films et téléfilms, occupant le rôle bête et méchant du réalisateur publicitaire libidineux dans *Jésus de Montréal* et, quelques années plus tard, celui de Mr Frost dans *Lune de miel* de Roman Polanski. Aujourd'hui, il écrit un roman policier qui paraîtra en janvier, passe par Québec comme président de jury au Festival d'été de Québec, écrit une chanson pour un film de Babar.

En parlant aujourd'hui de son principal compagnon de route musical, Boris Bergman ne cache pas vraiment son amertume: «On a fait ensemble des enfants qui nous survivent. C'est une belle façon de se dépasser... Je lui suis reconnaissant de notre rencontre. J'aimerais qu'il en dise autant: on a le droit de rêver.»

R. C.



RENÉ MATHIEU

Bergman à Québec l'été dernier

Publié le samedi 3 octobre 1998

Professions

Tombée publicitaire le vendredi 25 septembre 1998

SPÉCIAL

LE DEVOIR

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

CETTE SEMAINE À LA BOURSE

L'Agenda de l'investisseur

Semaine du 20 au 26 septembre 1998

Calendrier économique

Canadien		
Statistique économique publiée	Date	Heure
Commerce de détail - juillet	21 sept.	8 h 30
Assurance emploi - juillet	22 sept.	8 h 30
Opérations internationales en valeurs mobilières - juillet	23 sept.	8 h 30
Indice composite - août	23 sept.	8 h 30
Emploi, rémunération et heures de travail - juillet	25 sept.	8 h 30
Américain		
Statistique économique publiée	Date	Heure
LJR Redbook, ventes totales en magasin - semaine du 18 sept.	22 sept.	14 h 40
Produit intérieur brut - 2 ^e trimestre, final	24 sept.	8 h 30
Réclamations pertes d'emploi - semaine du 18 sept.	24 sept.	8 h 30
Commandes de biens durables - août	24 sept.	8 h 30
Revenus personnels - août	25 sept.	8 h 30
Dépenses de consommation - août	25 sept.	8 h 30
Revente de maison - août	25 sept.	10 h 00

Assemblées des actionnaires

Société	Date	Heure	Lieu	Type
Au Québec :				
Cabano Kingsway Inc.	22 sept.	10 h 30	Laval	AS
GéoNova Explorations Inc.	23 sept.	10 h 00	Montréal	AES
Lapierre & Verreault Inc. (Groupe)	24 sept.	11 h 30	Montréal	AG
Asbestos Limitée (Société)	25 sept.	16 h 30	Québec	AG
R.P.M. Tech Inc.	25 sept.	17 h 30	Sainte-Foy	AG
Ailleurs :				
Jonpol Explorations Limited	22 sept.	11 h 00	Toronto	A
Goldpark China Limited	23 sept.	10 h 30	Toronto	A
Newbridge Networks Corporation	23 sept.	14 h 30	Ottawa	AS
Semi-Tech Corporation	23 sept.	16 h 15	Toronto	A
American Gem Corporation	24 sept.	16 h 00	Toronto	AS
Mainframe Entertainment Inc.	24 sept.	10 h 00	Toronto	AG
Spectral Diagnostics Inc.	24 sept.	16 h 30	Toronto	AGS
Tri-Vision International Ltd.	25 sept.	10 h 00	Scarborough, Ont.	A

A : annuelle; E : extraordinaire; G : générale; S : spéciale

Émission de bons et droits de souscription

Compagnie	Modalités	Expiration
Bridgetown Energy	1 droit pour chaque action ord.	à venir
Ambrex Mining Corporation	1 droit pour chaque action ord., 4 droits + 0,08 \$ pour souscrire à 1 action ord.	24 sept.

Divisions d'actions, regroupements

Compagnie	Ratio	Clôture des registres
Alliance Pacific Gold Corp. deviendra International Alliance Resources Inc.	1 nouvelle pour 15 anc.	à déterminer
Bradbury Int'l Equities Ltd. deviendra Consolidated Bradbury Int'l Equities Ltd.	1 nouvelle pour 10 anc.	à déterminer
International Keystone Entertainment Inc.	1 nouvelle pour 5 anc.	à déterminer
Bargold Resources Ltd. deviendra International Bargold Resources Ltd.	deux pour une	assemblée le 21 sept.
Landhawk Petroleum Corporation deviendra Campion Resources Ltd.	1 nouvelle pour 4 anc.	assemblée le 21 sept.
Savannah Ventures Ltd. deviendra International Savannah Ventures Ltd.	1 nouvelle pour 6 anc.	assemblée le 21 sept.
Aubert Resources Inc. deviendra Aubert Explorations Ltd.	1 nouvelle pour 2,74 anc.	assemblée le 22 sept.
Golden Peaks Resources Ltd. deviendra International Golden Peaks Resources Ltd.	1 nouvelle pour 3 anc.	assemblée le 22 sept.
Syncom Image Display Systems Inc. deviendra Syncom Imaging Systems Inc.	1 nouvelle pour 5 anc.	assemblée le 22 sept.
Durum Energy Corp. deviendra Durum Cons Energy Corp.	1 nouvelle pour 5 anc.	assemblée le 23 sept.
Great West Lifeco Inc.	deux pour une	prévue le 23 sept.
Humedatech International Inc.	1 nouvelle pour 10 anc.	assemblée le 23 sept.
Phoenix Health Group Inc.	1 nouvelle pour 20 anc.	assemblée le 24 sept.
RMS Medical Systems Inc. deviendra Pacific Genesis Technologies Inc.	1 nouvelle pour 7 anc.	assemblée le 25 sept.

Expiration de bons ou droits de souscription, SPECT et PEAC

Compagnie	Expiration	Pour obtenir une action
Canadian Blackhawk Energy	21 sept.	2 bons sous. + 0,60 \$ pour 1 action ord. de Canadian
Porcher Island Gold Corp.	21 sept.	1 bon sous. + 0,535 \$ pour 1 action ord. Porcher
Pure Gold Minerals Inc.	21 sept.	1 bon sous. + 1,50 \$ pour 1 action ord. Pure Gold
Phenix Refrigeration Inc.	22 sept.	1 bon sous. + 2 \$ pour 1 action ord. Phenix
Banque Nationale	30 sept.	1 SPECT + 12 \$ pour 1 action ord., PEAC donne 12 \$

Rachats, remboursements et conversions (actions, obligations et débetures)

Compagnie	Modalités	Expiration
Pipe NT Corp.	rachat au gré du porteur d'actions donnant droit aux plus-values, d'actions priv. et d'actions simultanées	1 ^{er} juin au 1 ^{er} déc.
Canrise Resources Ltd.	vente forcée à Poco Petroleum Ltd., 0,3845 action de Poco contre chaque action de Canrise	21 sept.
Albermarle Corporation	rachat d'un maximum de 5 M d'actions, à un prix entre 19,50 \$ et 17 \$ par action ord.	22 sept.
Province du Manitoba	les détenteurs de billets moyen terme 6,5 %, 22 sept. 2017 peuvent acheter un montant de capital de billets équivalents, 106,50 \$ par tranche de 100 \$	22 sept.
Banque Scotia	conversion des débetures sub. 8,10 %, 24 mars 2003 en un montant égal de billets de dépôts (tranche de 1000 \$)	24 sept.
Province de la Nouvelle-Écosse	report de la date d'échéance du billet à taux croissant du 25 sept. 1998 au 25 mars 1999	25 sept.
Banque de développement du Can.	report de la date d'échéance du billet 26 sept. 1998 au 26 sept. 1999	26 sept.

Fusions et acquisitions

Acquéreur	Compagnie cible	Offre (ou choix)	Expiration
Ashanti Goldfields	Samax Gold Inc.	7,94 \$ par action ord. Samax ou 1 titre de participation d'une filiale d'Ashanti convertible en 1 action ord. à 7,10 \$ US	à venir
CMI Capital de Montréal	Indocan Resources	0,375 \$ US par action ord.	à venir
Bell Atlantic Corp.	GTE Corp.	1,22 action ord. Bell pour 1 action ord. GTE Corp.	à venir
McWatters Mining	Minorca Resources	0,555 action ord. McWatters pour 1 action ord. Minorca	à venir
Optus Natural Gas Distribution Income Fund	Westcastle Energy Trust	5,70 \$ pour chaque T-U de Westcastle ou 0,3088 T-U de Westcastle contre chaque T-U de Westcastle	21 sept.
Sunoma Energy Corp.	Barrington Ltd.	3,75 \$ par action ord.; 0,07 \$ par bon de sous. d'actions ord.	21 sept.
Aliments Maple Leaf Inc.	Schneider Corporation	1) 29 \$ ou 1,767 action ord. Maple pour chaque action ord. Schneider 2) 29 \$ ou 1,767 action ord. Maple pour chaque action cat. A sans droit de vote Schneider	22 sept.
IG Holdings	Greyhound Lines	3,33 \$ US l'action moins les distributions faites	23 sept.
Bankamerica Corp.	Nationsbank Corp.	1,1316 nouvelle pour 1 anc., sous le nom de Bankamerica Corporation	assemblée le 24 sept.
Alliedsignal Inc.	AMP Incorporated	44,50 \$ US par action ord. AMP	25 sept.
IG Holdings	Swank Inc.	0,52 \$ US par action moins les frais de transfert et toute distribution versée après le 30 juin	25 sept.

Ces renseignements proviennent de sources que nous croyons dignes de foi. Toutefois, nous ne pouvons en garantir l'exactitude. Ce bulletin d'information pourrait aussi être incomplet.

www.tasse.ca

Tassé

Tassé & Associés, Limitée

Aboutissement d'un exercice de réflexion

L'OCDE voit des avantages aux réformes réglementaires...

... si elles sont bien menées
et s'il y a des contreponds pour éviter les excès

Après deux années de recherches et d'analyses dans le cadre d'un exercice de réflexion demandé par ses pays membres sur l'importance, les orientations et les instruments de la réforme des régimes réglementaires, l'OCDE voit «de nombreux avantages qui peuvent résulter d'un programme de réforme réussi».

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

Évidemment, l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE), qui réunit 29 pays pour la plupart les plus développés sur le plan économique, préfère s'en tenir généralement à un ton et un langage diplomatiques. Toutefois, en lisant entre les lignes, on peut en déduire que jusqu'à maintenant, tous les programmes de réforme n'ont pas nécessairement été des réussites.

D'ailleurs, les pays eux-mêmes doutent jusqu'à un certain point de leur façon de faire puisqu'ils ont demandé à l'OCDE de poursuivre sa réflexion cette année, bien qu'elle ait déjà présenté en 1997 un rapport contenant des recommandations et un plan d'action. Les ministres des gouvernements participants ont du reste accueilli favorablement ce rapport et se sont entendus pour mettre les recommandations en œuvre dans leurs pays respectifs.

En introduction de ce document, Joanna R. Shelton, secrétaire générale adjointe de l'OCDE, présente la position de cet organisme dans les termes suivants: «Une réforme de la réglementation qui renforce la concurrence et réduit les coûts de la réglementation peut accroître la productivité, faire baisser les prix, stimuler l'innovation et contribuer à améliorer l'aptitude des économies à s'adapter au changement et à demeurer compétitives. Lorsqu'elle est bien menée, la réforme de la réglementation peut aussi aider les pouvoirs publics à promouvoir d'autres objectifs importants de l'action gouvernementale, tels que la qualité de l'environnement, la santé et la sécurité. Enfin, l'expérience des différents pays nous convainc également qu'il est possible de faire face aux perturbations inévitables qui accompagnent la réforme en adoptant des politiques et des mesures complémentaires.»

Contrôles pour éviter les effets pervers

L'OCDE cherche à établir un équilibre pour éviter les effets pervers du néolibéralisme. Elle prend comme exemple un domaine qui fait la manchette depuis des semaines, celui du secteur financier: «La réforme a favorisé l'apparition d'un secteur financier dynamique au niveau mondial, ce qui a eu des effets bénéfiques considérables pour les performances économiques. Toutefois, l'absence d'incitations appropriées et de contrôle prudentiel des marchés financiers a été à l'origine de crises de l'endettement et de crises bancaires coûteuses dans certains pays après la déréglementation.»

Autre secteur névralgique cité par l'OCDE, celui de la sécurité et de la santé: «Le remplacement de réglementations contraignantes et rigides par une norme flexible de sécurité des installations a permis, selon les estimations, de réduire d'un quart les accidents mortels ou non qui se produisent dans ces usines en Australie. Des réglementations qui confèrent davantage de latitude aux entreprises pour assurer la sécurité des produits alimentaires d'origine marine devraient permettre d'éviter de 20 000 à 60 000 empoisonnements alimentaires chaque année aux États-Unis. Les avantages de la réforme peuvent se trouver réduits ou annulés si les pouvoirs publics n'adoptent pas les mesures de stabilisation, les normes prudentielles ou d'autres mesures complémentaires appropriées pour protéger les intérêts de la collectivité sur des marchés concurrentiels.»

L'OCDE ne peut pas être plus claire. Il ne s'agit aucunement d'appliquer une déréglementation tous azimuts, même pour les taxis de Suède, où la déréglementation s'est traduite par un accroissement de l'offre de taxis et une réduction de la durée d'attente pour les clients. En revanche, des mesures supplémentaires ont été nécessaires pour améliorer la protection des consommateurs et réduire la fraude fiscale sur ce marché plus concurrentiel.



Au Japon, les gains d'efficacité suscités par la réforme se traduisent par un accroissement de revenu des consommateurs d'environ 0,3 % par an, soit 36 milliards de dollars.

Pour fournir des services publics essentiels lorsque des marchés concurrentiels n'assurent pas un accès adéquat, certains pays protègent les groupes vulnérables en recourant à des mesures neutres du point de vue de la concurrence. Par exemple, en France, les compagnies aériennes et les services de télécommunications sont taxés et des fonds transparents ont été mis en place pour remplir les obligations de service public.

On ne parle nulle part du Canada et de plusieurs autres pays membres dans ce rapport de l'OCDE. On se limite à quelques exemples, en prenant soin de mentionner qu'il peut être difficile de distinguer les effets de la réforme de certains autres effets, tels ceux de l'innovation technologique.

Impacts sur les revenus des consommateurs

Au Japon, les gains d'efficacité suscités par la réforme se traduisent par un accroissement de revenu des consommateurs d'environ 0,3 % par an, soit 36 milliards de dollars. Aux États-Unis, la réforme dans plusieurs secteurs entraîne des avantages pour les consommateurs et les producteurs qui se situent entre 42 et 54 milliards par année. En Europe, la productivité du travail a progressé à un rythme deux fois plus rapide dans les industries manufacturières les plus touchées par les réformes visant à renforcer la concurrence.

En télécommunications, la suppression des monopoles a contribué à stimuler les nouvelles technologies et à accroître le nombre d'abonnés au téléphone cellulaire, qui est passé de 700 000 en 1985 à 71 millions en 1995 dans les pays de l'OCDE. À l'issue de la réforme, les tarifs moyens pour les services téléphoniques ont diminué de 63 % au Royaume-Uni et de 41 % au Japon. En Finlande, le prix des communications interurbaines a régressé de 66 %. Aux États-Unis, les emplois dans le secteur traditionnel des télécommunications sont aussi nombreux qu'avant la réforme, mais dans les secteurs de l'information et de la protec-

tion des droits d'auteur, le nombre d'emplois est passé de trois millions en 1977 à 5,9 millions en 1994.

À la suite de la libéralisation des transports aériens intervenue en 1993 dans le marché unique européen, 800 nouvelles licences ont été octroyées et plus de passagers bénéficient de billets à prix réduits en classe économique. Aux États-Unis, entre 1976 et 1993, les prix des billets en termes réels ont baissé de plus du tiers et la moitié de cette diminution est imputable à la déréglementation. Dans un premier temps, la réforme a provoqué des pertes d'emplois, mais en 1996, l'emploi total avait progressé de près de 80 % par rapport à son chiffre initial sous l'effet d'une expansion de la production.

La Nouvelle-Zélande, dont les médias ont beaucoup parlé, a pratiquement supprimé tout soutien à l'agriculture au milieu des années 1980. La rentabilité des exploitations a diminué, certaines entreprises ont fait faillite et l'emploi a baissé de plus de 10 %. Aujourd'hui, le secteur est compétitif sur le plan international, il exporte davantage de produits vers plus de marchés et il apporte une contribution plus importante au PIB.

Une taxe est parfois préférable

L'OCDE a constaté dans certains cas qu'une taxe est beaucoup plus efficace qu'une réglementation. Ainsi, une taxe sur le soufre contenu dans le mazout en Suède a permis de réduire la teneur en soufre dans ce combustible de près de 40 % au-delà des objectifs fixés dans la réglementation. Au Danemark, une taxe sur les déchets non dangereux a permis de réduire de moitié la mise en décharge des déchets et de doubler le recyclage.

L'OCDE avoue qu'il lui est difficile de mesurer le coût exact de l'absence de réforme mais elle avance que ce coût peut être important parce que le retard accroît le coût du changement dans de nombreux cas. Elle affirme que la réforme de la réglementation dans les pays de l'OCDE n'est pas seulement souhaitable mais

indispensable pour permettre aux économies de s'adapter rapidement à ces évolutions et de transférer des ressources des industries en déclin vers de nouvelles activités à forte croissance.

Selon les modèles de l'OCDE, les pays fortement réglementés, qui auront mis en œuvre d'ambitieux programmes de réformes, peuvent s'attendre à une augmentation de 3 à 6 % de leur PIB réel. L'Australie évalue à environ 5,5 % le taux d'accroissement de son PIB imputable à sa réforme.

L'importance des PME

Dans ce rapport, l'OCDE insiste particulièrement sur l'importance de diminuer les obstacles pour les PME, qui, en Europe comme ici, sont créatrices de la plupart des emplois. Les PME assurent de 40 à 80 % (selon les pays) des emplois dans les économies de l'OCDE. Les auteurs du rapport constatent tout de même que les gouvernements ne facilitent pas la tâche des PME: «Bien que certaines réglementations favorisent délibérément les PME, celles-ci sont en général pénalisées par l'effet cumulatif des formalités administratives et autres réglementations. Elles sont en effet moins à même que les grandes entreprises de s'orienter dans les arcanes des réglementations et de la bureaucratie et le coût d'application des réglementations est plus élevé pour elles que pour les grandes entreprises.»

Enfin, on n'oublie pas la dimension politique à l'OCDE en se demandant par quelles stratégies on peut assurer le succès des réformes. L'expérience acquise lui permet de dire qu'il faut une impulsion politique et un engagement sans faille, ainsi qu'une bonne communication avec les citoyens en leur expliquant pourquoi ces changements sont importants pour eux et leurs enfants. Une réforme globale est plus efficace que des changements fragmentaires, ce qui n'écartera pas que la réforme se fasse par étapes selon un enchaînement approprié et un calendrier clairement établi dès le début.

ÉCONOMIE

INFORMATIQUE

Tactic!: un outil québécois pour la FAO

ANDRÉ SALWYN

Selon la firme de recherche International Data Corporation (IDC), le marché américain de la formation assistée par ordinateur (FAO) atteindra 4,1 milliards de dollars en 2001, et c'est à ce marché que l'entreprise montréalaise BGW Multimédia inc. s'attaque en lançant un progiciel appelé Tactic!

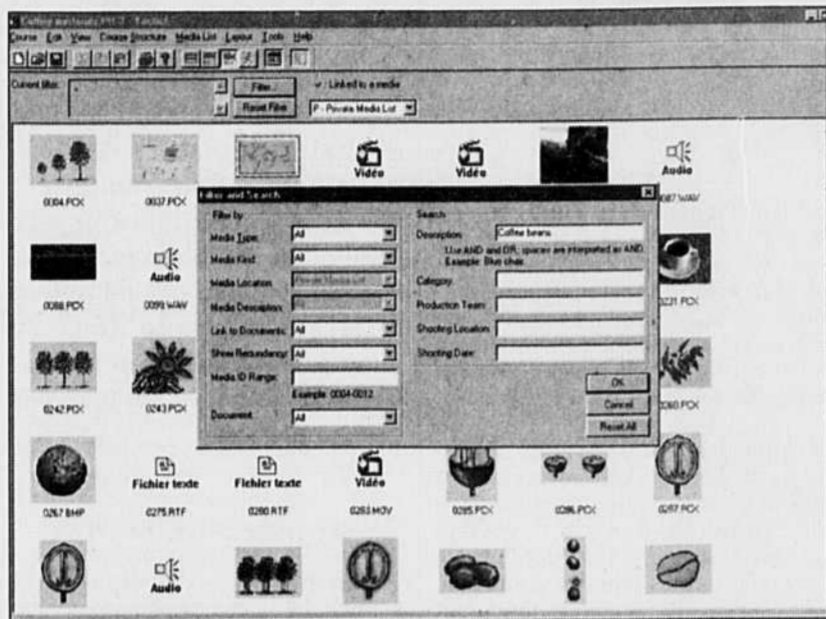
Tactic!, affirme ses concepteurs, est une solution logicielle globale qui permet aux experts en contenu de toute entreprise de «concevoir, diffuser, mettre à jour et gérer des cours multimédias interactifs de façon simple, efficace et abordable, directement à leur poste de travail».

Résultat de cinq années de recherche et développement à un coût de quatre millions de dollars, l'ensemble Tactic! permet donc de créer des cours intégrant son, image, animation, texte et vidéo dans un format convivial pouvant s'adapter aux besoins les plus courants que l'on retrouve dans les entreprises, aussi bien au Canada qu'ailleurs dans le monde.

Au cours d'une démonstration faite par Isabelle Bettez, vice-présidente aux ventes et au marketing, il a été possible de se rendre compte que le produit offre une méthodologie informatisée éprouvée qui guide l'utilisateur tout au long du développement d'un cours allant de l'évaluation des besoins et la définition des objectifs de formation à l'intégration et la synchronisation de tous les éléments utilisés pour le cours, que ce soit des éléments textuels, graphiques ou sonores.

Créer librement

Pour rendre l'utilisation du progiciel encore plus conviviale et faciliter davantage la possibilité pour une entreprise de créer son ou ses propres cours, les concepteurs de Tactic! y ont incorporé 66 gabarits prenant la



forme de cadres pédagogiques pouvant être utilisés comme modèles.

«Mais notre produit permet aussi à ses utilisateurs de créer librement un cours qui soit vraiment adapté à leurs propres besoins sans pour cela qu'ils soient experts en la matière, dit-elle. Notre cours, en fait, est totalement accessible aux experts en contenu qui ne possèdent aucune expérience en technique ou en programmation et qui veulent contrôler le matériel qu'ils produisent.»

Tactic! est composé de trois éléments principaux: un éditeur, un visualisateur et un retraceur. L'éditeur est destiné aux experts en contenu et aux concepteurs de cours; le visualisateur est destiné aux apprenants et le retraceur, lui, s'adresse aux gestionnaires de cours leur permettant de suivre les progrès accomplis par ceux qui suivent le cours et en fait de contrôler les connaissances acquises.

Le produit peut être utilisé pour développer des cours multimédias dans des domaines variés, comme les méthodes de travail, l'utilisation de systèmes informatiques et d'équipements, le service à la clientèle, la vente, les finances et la comptabilité.

BGW Multimédia inc. n'a pris aucun risque avec son nouveau produit. Elle l'a fait mettre à l'épreuve par plusieurs organisations clés représentant diverses activités industrielles, administratives et commerciales.

Et la réaction a été assez positive.

«Tactic! est la solution de formation multimédia interactive que nous attendions, a déclaré Stéphane Jean-

François, spécialiste en radioprotection, gestion du risque chez Merck Frost Canada. Grâce à la facilité d'utilisation de Tactic! pour la création de cours multimédias interactifs, la formation est en voie de devenir une activité rentable qui améliore les compétences techniques de notre personnel. Et jusqu'à maintenant, autant les gestionnaires de la formation que les employés qui la reçoivent sont heureux du résultat.»

Le marché mondial

Le progiciel est déjà disponible en français et en anglais. «Nous avons bien l'intention de nous attaquer au marché mondial, mais nous nous laisserons guider par la demande quant aux langues que nous offrons», ajoute Isabelle Bettez. Il semblerait cependant que l'espagnol sera bientôt disponible, d'autant plus que Tactic! a fait mouche avec l'entreprise mexicaine ILSE.

«Essentiellement, ajoute Isabelle Bettez, nous allons donner la priorité à certains créneaux comme les marchés corporatifs et éducationnels et nous allons le faire directement.»

Sont ciblés particulièrement les secteurs pharmaceutiques, pétrochimiques et bancaires ainsi que l'aérospatiale et les technologies de l'information.

Par la suite, BGW Multimédia inc. prévoit établir un réseau de distribution qui inclura des entreprises de formation et de services-conseils en TI, des revendeurs de logiciels de haut niveau et des organisations sectorielles qui veillent aux besoins de formation de leurs entreprises membres.

Au Québec l'entreprise jouit d'un appui additionnel, celui d'avoir son produit reconnu comme dépense de formation en vertu de la loi 90, ce qui permet aux entreprises québécoises de déduire complètement le coût d'acquisition du logiciel.

Tactic! ne fonctionne qu'en environnement Windows 95 ou Windows NT sur un ordinateur doté d'un processeur Pentium 150 Mhz ou plus avec une résolution graphique 1024 x 768 pixels, 16-bit couleur et une carte de son.

Pour plus de renseignements sur ce produit, se rendre sur le site Web de BGW à l'adresse suivante: <http://www.bgwmultimedia.com>

Baisse importante du trafic

La crise va contraindre les compagnies aériennes d'Asie à s'allier

Les transporteurs devront discuter avec des concurrents européens et américains

DOMINIQUE BEAUJOUIN
AGENCE FRANCE-PRESSE

Shanghai — La crise asiatique aura un effet dépressif pour au moins deux ans sur le trafic aérien dans la région et contraindra la plupart des compagnies asiatiques à nouer des alliances, jusqu'ici repoussées, avec des Européens ou des Américains, estime le directeur d'Air France pour l'Asie, Marie-Joseph Malé, citant les études des analystes du secteur.

Selon M. Malé, le trafic intrarégional en Asie risque d'être le plus touché en 1998 et 1999 — environ -6 à -8 % en 1998 sur 1997 — avec de fortes disparités entre un marché chinois en croissance, un Japon en recul modéré (-3 à -4 %) et des pays sinistrés comme la Corée (-30 %) ou l'Indonésie (-40 %). Le trafic long courrier devrait être moins touché (-3 ou -4 %) en raison de la conjoncture encore bonne en Europe et aux États-Unis.

M. Malé, citant une étude publiée cet été par le Center for Asia Pacific Aviation, relève que les mouvements d'avion étaient globalement en retrait sur les aéroports de la région de 9 % en mars 98 par rapport à mars 97, avec des taux de remplissage des avions reculant de 6,2 %.

Le cocktail de récession, chômage et inflation qui s'est abattu sur la région ne laisse pas espérer un redressement rapide du trafic, surtout intrarégional. La chute risque de durer deux ou trois ans et il faudra sans doute quatre ans pour retrouver les niveaux de 1997, estime M. Malé.

Les conséquences sont explosives pour bon nombre de compagnies qui avaient anticipé des prévisions de croissance à deux chiffres en lançant des commandes massives d'avions gros porteurs. La trilogie surcapacité, guerre des prix, chute des profits frappe de plein fouet des compagnies comme Philippine Airlines, Garuda ou Korean. Celles-ci ont dû réduire de façon draconienne leurs vols vers l'Europe, supprimant même la destination Paris, et tentent d'annuler ou de différer des commandes d'avions.

Les moins touchées ont réaffecté leurs gros porteurs vers les lignes à fort potentiel en Europe et en Amérique, ce qui commence à peser sur les tarifs et les résultats en Occident aussi.

L'IATA (Association du transport aérien international) tablait en juin sur un impact modéré pour les commandes d'avions. Son directeur général, Pierre Jeannot, indiquait alors que de «60 à 70 commandes d'avions neufs» avaient été «annulées ou durablement repoussées» par des compagnies asiatiques, «pas tout à fait 10 % des commandes totales l'an dernier».

En revanche, pour les analystes cités par le responsable d'Air France, «l'ampleur des conséquences se fera rapidement sentir, dès la fin de la saison d'été de l'hémisphère nord [septembre-octobre] sur l'ensemble du trafic international, avec des effets négatifs sur les recettes et les commandes d'avions».

Air France s'estime pourtant en position de tirer son épingle du jeu. Le directeur délégué pour la Chine, Daniel Mayran, fait valoir une progression de 32 % sur la Chine pour les cinq premiers mois de 1998. Son président Jean-Cyril Spinetta, venu à Shanghai pour l'inauguration du troisième vol hebdomadaire de la compagnie française vers cette ville, ajoute: «Nous tablons globalement sur une progression à deux chiffres cette année en Asie. Si la Corée va mal, l'Inde va très bien, le Japon, qui représente 60 % du trafic de la région, résiste bien, nous y sommes le premier Européen avec une image très forte et, en Chine, nous visons cette place à l'horizon 2000 grâce à l'alliance avec China Eastern.» Les Européens peuvent transitoirement prendre quelques parts de marché aux compagnies locales exsangues, mais Air France comme ses concurrents préfère rechercher des partenariats.

Les alliances à l'égard desquelles les Asiatiques étaient réticents, tant qu'ils étaient portés par la demande, semblent en effet inéluctables en période de rationalisation et de réduction des coûts.

Faiblesse du dollar

La dette publique y est pour quelque chose

Toronto (PC) — La dette gouvernementale a contribué tout autant à la faiblesse du dollar canadien que la baisse du prix des matières premières, a déclaré vendredi l'économiste principal de la Banque Royale.

La dette publique et l'inflation, dont le taux d'augmentation a dépassé celui des États-Unis, sont autant à blâmer pour la dévaluation du dollar depuis 25 ans que le prix réduit des matières premières, indique John McCallum dans une étude récente. Cela pourrait signifier, ajoute-t-il, que la situation du dollar se rétablira d'elle-même lorsque le gouvernement sera en meilleure position financière et que l'inflation sera faible.

M. McCallum estime qu'environ deux tiers de la dévaluation explicable du dollar canadien depuis 1973 ont été attribuables à l'augmentation de la dette publique et au taux d'inflation — plus élevé au Canada qu'aux États-Unis. Ces dernières années, cependant, les gouvernements fédéral et provinciaux ont réussi à équilibrer leurs budgets et ont commencé à rembourser une partie de leur dette accumulée.



ARCHIVES LE DEVOIR

Isabelle Bettez, vice-présidente aux ventes et au marketing

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

1 poste de professeur(e) régulier(e) en sciences sociales

Le département des sciences sociales et de la santé de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue souhaite recevoir des candidatures pour un poste de professeur régulier à combler dans le domaine de l'enseignement et de la recherche. La personne retenue sera appelée à intervenir dans les programmes de baccalauréat en sciences sociales, de baccalauréat en travail social et dans celui de la maîtrise en développement régional.

Champs de spécialisation
Développement local et régional
- forces et mouvements sociaux
- méthodologie de recherche en sciences sociales

Critères d'embauche:
- doctorat en sociologie ou dans une discipline appropriée des sciences sociales;
- être apte à contribuer à l'élaboration de nouveaux programmes en développement des petites collectivités;
- susceptible d'intervenir auprès des communautés autochtones;
- démontrer une capacité d'adaptation à une université de petite taille en région périphérique et manifester toutes les aptitudes requises en pédagogie, enseignement et encadrement d'étudiants.

Lieu de travail: Rouyn-Noranda ou Val-d'Or

Entrée en fonction: 1er novembre 1998

Traitement: Les conditions de travail sont régies par la convention collective en vigueur. Le traitement est déterminé selon les qualifications et l'expérience du candidat ou de la candidate.

Conformément aux lois et règlements en vigueur, ces postes s'adressent aux citoyens-citoyennes et aux résidents-e-s permanent-e-s du Canada.

Les candidatures seront traitées confidentiellement et devront être acheminées avant 16 h 30 le 28 septembre 1998 à:

Mme Louise Poinier-Magassouba, directrice par intérim
Département des sciences sociales et de la santé
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
445, boul. de l'Université
Rouyn-Noranda QC J9X 5E4
Tél.: 819 762-0971, poste 2333
Fax: 819 797-4727
Informations supplémentaires: postes 2291 ou 2383
Courriel: marjolaine.aube@uqat.quebec.ca

Université de Québec
en Abitibi-Témiscamingue



Cour fédérale du Canada

Protonotaires

La Cour fédérale du Canada recherche la candidature d'avocats qualifiés du Barreau de n'importe quel province/territoire et possédant au moins 10 années d'expérience professionnelle afin de doter trois (3) postes de protonotaires: deux postes au bureau principal à Ottawa et un poste à Toronto. La connaissance des deux langues officielles est essentielle pour les deux postes à Ottawa. Les personnes intéressées doit être disposées à voyager. Tel que mentionné dans les Critères de sélection, les documents complétés doivent être reçus au plus tard le vendredi 23 octobre 1998.

Courriel électronique: job@fct-cf.gc.ca
Boîte vocale: (613) 947-6660

Relais d'affaires



LA FINE FLEUR DES MAÎTRES HÔTELIERS

LAURENTIDES SAINT-ADÈLE

HÔTEL L'EAU À LA BOUCHE

Chambres magnifiques et salles de réunion confortables dans un cadre exceptionnel à Sainte-Adèle, Restaurant couronné *Table d'Or du Québec en 1998* et *America's Top Table 1998* numéro 1 au Québec par Gourmet Magazine*, fine cuisine régionale et cartes des vins élaborées, toutes les activités à proximité.

Tél. sans frais de Mtl: 450-227-1416 ou 450-229-2991. Fax: 229-7573

MONTÉRÉGIE SAINT-MARC-SUR-LE-RICHELIEU

HÔTELLERIE LES TROIS TILLEULS

À St-Marc-sur-le-Richelieu. Une hôtellerie paisible et confortable, dans une demeure d'un autre âge, sur le bord de la rivière Richelieu, où le personnel n'a qu'un seul désir: satisfaire. Lauréat national «Métier de la Restauration». 5 salles de réunions disponibles.

Nous avons différents forfaits à vous proposer. 856-7787

LAURENTIDES SAINT-SAUVEUR-DES-MONTS

MANOIR SAINT-SAUVEUR

Hôtel de villégiature «4 étoiles», situé au cœur du village de Saint-Sauveur. 220 magnifiques chambres et 13 salons de réunion. Activités sportives intérieures et extérieures. Forfait Affaires: à partir de 60\$/pers./nuit, occ. double, incl. petit déjeuner, hébergement, stationnement intérieur, 2 pauses café, équipement AV de base, frais de service.

227-1811 (Mtl direct) 1-800-361-0505

Pour annoncer, contactez Jean de Billy
au 985-3322 ou au 1-800-363-0305

LE DEVOIR PL@NÈTE



Ici & là

Une nouvelle pl@nète...

MICHEL BÉLAIR
LE DEVOIR

Depuis 1995 déjà, la page Pl@nète fait partie du paysage médiatique québécois. D'abord hébergée sur le site de la Toile du Québec grâce aux bons soins d'Yves Williams, on y retrouvait une chronique Internet signée par Benoit Munger, une vitrine du cédérom de votre serviteur et quantité de petites nouvelles illustrant le développement et les particularités de ce tout nouvel outil qui était le WWW. C'était une époque épique; tout était à faire.

Puis la page s'est intégrée au site du Devoir lorsque nous sommes «allés en ligne», le 26 juin 1997. Encore là, le nom de Benoit Munger. Benoit, qui est le maître d'œuvre de la mise en ligne du journal et dont l'enthousiasme et la curiosité communicative assurent, depuis le début, la présence d'Internet dans l'horizon des préoccupations du Devoir. Il faut saluer sa détermination, sa persévérance et son dévouement au moment où il passe les armes pour s'occuper d'abord du «Devoir en ligne». Merci.

Quatre ans plus tard, voici maintenant la nouvelle page Pl@nète. Tadammm... Que j'aurai le bonheur de coordonner. La page a été refondue. Elle s'est multipliée. Dynamisée par les pictogrammes et la signalétique mise en place par Christian Tiffet.

On y trouvera une équipe de nouveaux collaborateurs et des nouvelles chroniques. Le but de l'exercice: apprivoiser, démystifier, utiliser le monde de l'Internet et du multimédia au moment où il fait sa place en nos murs mêmes, tout près d'ici, à Montréal, Amérique du Nord.

André Bélanger sera le premier navigateur de Pl@nète Web, notre chronique Internet. Chaque semaine, autour de l'actualité ou d'un thème qui s'y rapporte, il nous fera voir l'angle sous lequel le Web traite les sujets qui préoccupent la presse traditionnelle. Collisions en vue?

Une nouvelle chronique risque aussi de secouer quelques certitudes en approfondissant certains secteurs forts du Web: cela s'appellera Tendances.

Quatre secteurs y sont abordés par autant de chroniqueurs différents, chaque semaine. Les communications par Robert Blondin, qui n'a plus besoin de présentation; le secteur Art&Technologie par Boris Firquet, un jeune «vidéaste interventionniste» webmestre à ses heures; l'environnement par Serge Cabana, qui patrouille le secteur depuis des lunes; la musique et les «alternatives», où même notre collègue Sylvain Cormier viendra faire son tour. Ici, on parlera de grands courants. On tentera de faire ressortir des façons de faire plutôt que de donner des listes de sites. La première chronique de Robert Blondin illustre bien cette orientation.

En prime, comme toujours, trois vitrines du cédérom par mois et une chronique jeux tenue par Aimé Dallaire. Avec une colonne de nouvelles sur l'industrie du multimédia dans son sens le plus large. Et un aperçu de ce qui se passe dans le merveilleux monde de ce qu'on appelle encore l'informatique il n'y a pas si longtemps.

Sans compter la colonne de commentaire Bits&Pixels, une mise en perspective d'un sujet précis à la lumière de l'actualité. On y parlera tout aussi bien du scandale de la télévision haute définition et des dédales informatiques dans lesquels est plongé le dossier de la vie privée que de la douloureuse saga du DVD et des nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC). Beau programme. Grosse commande aussi... C'est beaucoup.

Mais pourquoi pas? mbelair@ledevoir.com

Le réseau a tenu! (lui aussi)



ANDRÉ BÉLANGER

Le 11 septembre fut une journée historique: malgré le fait que 12 % des Américains, soit 20 millions de personnes, aient utilisé Internet pour lire le thriller érotico-politique de Kenneth Starr, le réseau Internet a tenu le coup. Ce vendredi-là et les jours qui ont suivi, les analystes n'ont eu de cesse de disserter sur les vertus du réseau, sur sa résistance héroïque à la pression provoquée par ces millions de voyeurs camouflés en fins passionnés de la chose politique, décortiquant ses moindres ratés, ses plus petites hésitations.

De fait, ce ne sont pas tant les frasques de Bill et de Monica qui ont mobilisé le cœur et l'esprit des internautes — et incidemment des journalistes — que l'état de santé du réseau lui-même. Le magazine phare de la cyberculture, Wired, y est même allé d'un petit texte alarmiste sur le déraillement d'un train dans le Sud-Ouest américain qui a détruit quelques fibres optiques et menacé un réseau fragilisé par l'affluence des internautes. On se serait cru en pleine crise du verglas, avec la batterie d'experts nous décrivant l'état du réseau, la vitesse de transmission, le nombre de lignes disponibles et consorts. Comme si les internautes étaient tous des ingénieurs et des informaticiens passionnés par la vitesse des serveurs ou la grosseur des fibres optiques.



«La dorsale a tenu le coup!», tiraient plusieurs grands quotidiens. «Internet a gagné ses lettres de noblesse», lançaient les autres. Curieusement, on entendait exactement les mêmes commentaires lorsque le scandale fut rendu public le 30 janvier dernier, au moment du verdict de Louise Woodward ou lors des Jeux olympiques de Nagano. En fait, malgré des baisses notables de la vitesse de transmission, le réseau a démontré qu'il résiste bien à la pression en temps de crise.

Or, la véritable vedette de ce cirque médiatique, ce n'est pas le réseau, c'est... le papier, selon le chroniqueur James Poniewozik dans les pages du cybermagazine Salon. «Peu importe ce qu'on dira du potentiel d'Internet, écrit-il, rappelez-vous ce qu'on a vu et revu à la télévision: un camion qui arrête près d'un bureau gouvernemental et des gardes aux figures patibulaires qui chargent des dizaines et des dizaines de classeurs en... carton.»

Avec quoi l'équipe du procureur Starr travaille-t-elle?



Avec des ordinateurs, des disquettes et... Internet, que diable! L'ennemi juré de Bill Clinton aurait très bien pu transmettre son rapport sur un simple cédérom ou une cartouche magnétique. Mais voilà: il aurait manqué sa sortie théâtrale et n'aurait pas su attirer l'œil des caméras de télévision. Si l'opération de relations publiques du procureur Kenneth Starr a été couronnée de succès, ce n'est donc pas tant grâce au réseau que grâce à la télévision et... au papier.

Internet y a tout de même gagné ses lettres de noblesse, note le chroniqueur Jesse Berst de AnchorDesk. Il n'a pas remplacé la télévision, il a fait sa place dans l'univers des médias, une place bien à lui: celle d'un outil de référence incontournable. Comme le souligne un lecteur, Dave Schneider, les grands journaux et les grandes chaînes de télé américaines se sont servis d'Internet en pimantant leurs reportages de références sur leurs sites Web et vice-versa. Une pratique qui élargit considérablement les frontières médiatiques, tous supports confondus.



Reste que cette affaire a fait grincer bien des dents au sein de l'intelligentsia journalistique, pour qui Internet est le père de tous les vices. Pour le chroniqueur du Droit, Michel Vastel, il s'agissait d'un «vaste dérapage planétaire [...] pendant quelques heures vendredi, on a assisté au spectacle pitoyable d'un président des États-Unis vaincu par un «clic» d'ordinateur. «Enter», et les plus grands avocats, les meilleurs relationnistes, l'armée la plus puissante du monde, l'économie la plus forte, le prestige le plus grand: tout cela soudain devenu impuissant pour sauver l'autorité de ce jousneur impénitent.»

Mais ce que M. Vastel ne dit pas, c'est que le rapport a été publié par la Chambre des représentants avant même que le président Clinton ait pu en prendre connaissance, un geste «pathétique», souligne le chroniqueur Brock N. Meeks dans les pages de MSNBC. Et le grand responsable de cette décision n'est nul autre que Newt Gingrich, le speaker de la Chambre, qui aurait cependant la fâcheuse tendance de retarder la mise en ligne de documents permettant d'évaluer les performances des congressistes américains...

Le coin des signets

Wired: www.wired.com/news/news/politics/story/14974.html

Salon: www.salonmagazine.com/media/1998/09/15media.html

AnchorDesk: www.zdnet.com/anchordesk/story/story_2540.html

Dave Schneider: www.zdnet.com/anchordesk/talkback/talkback_122667.html

Le Droit: www.ledroit.com

MSNBC: www.msnbc.com/news/194587.asp#BODY

Pour tout savoir sur le rapport... et même plus encore Yahoo! (report.yahoo.com/). Le répertoire a ouvert une section complète avec des liens vers toutes les copies disponibles du rapport, avec un moteur de recherche et tout et tout.

Hear it! (www.broadcast.com/news/starr/chapter.stm). Internet offre même une solution pour les analphabètes et les aveugles, qui peuvent entendre un narrateur réciter les 445 pages du rapport. Il faut s'armer de patience... Les Chroniques de Cybérie (cyberie.webdo.ch). «Et si le Communications Decency Act n'avait pas été débouté en Cour suprême, la publication du rapport de Kenneth Starr aurait été illégale?» s'interroge Jean-Pierre Cloutier.

Signalons enfin que le caricaturiste du Droit, Bado pour les intimes, s'est vu refuser un dessin sur l'affaire. On pourra le consulter sur le site [White House Sex Scandal Cartoons](http://www.whitehouse.org/scandal/scandal220.asp) (www.cagle.com/scandal/scandal220.asp).

Andreba@toile.qc.ca

Les Je et les Nous

Il y a de tout sur le Web, on le sait. Mais dans chaque secteur d'activité, des façons de faire, des tendances se manifestent que nous voulons illustrer avec cette nouvelle chronique signée chaque semaine par un auteur différent impliqué dans un champ d'activité bien précis. Cette semaine, le secteur des communications.



Tendances

ROBERT BLONDIN

Dans le monde des enregistrés comme dans celui des incorporés, on tient à se retrouver dans la parade du Web. Pas question de se contenter du bottin téléphonique ou de cartes d'affaires embossées. Il faut son site Web. A tout prix. Et de fort jolie facture valée par les rois du Java.

C'est vrai que de se retrouver sans site Web, c'est un peu comme aller se taper à Blanc Sablon en espérant que les clients internationaux y défilent par hasard un beau dimanche après-midi.

En y regardant de plus près, deux tendances se dessinent nettement. Deux tendances qui correspondent aux deux tendances actuelles du monde des communications et des relations publiques.

Il y a ceux qui veulent se faire connaître en prenant.

Il y a ceux qui veulent se faire connaître en offrant.

Les cupides et les généreux.

Les individus et les citoyens.

Les sites au JE et les sites au NOUS.

Pour une firme ou un organisme privé ou public qui en est à l'étape de la conception d'un site, ce choix d'attitude est crucial. L'erreur fréquente rencontrée dès les premières réunions chez un tel client consiste à vouloir se faire connaître jusque dans ses moindres recoins: conseil d'administration, rapport annuel, produits à vendre. Comme si on pouvait séduire en se dénudant d'un coup sec sur le pas de la porte devant l'objet de ses désirs!

Cette soif d'exister sur le Web de façon égocentrique est une catastrophe garantie du point de vue de la mise en marché. JE suis là, JE suis le meilleur. JE veux votre clientèle, JE suis prospère, etc. On ne revient pas souvent sur ces sites conçus comme de sophistiquées cartes d'affaires rutilantes et flagorneuses. On pense à des circulaires criardes à jeter.

Les sites construits sur le principe du NOUS (citoyen vendeur et citoyen acheteur) sont beaucoup plus séduisants et efficaces. Ce sont les sites qui donnent, sans parcimonie, et qui comptent sur une réciprocité de bon aloi. Des sites qui arrivent sur l'écran avec une fleur ou un cadeau à la main.

Habituellement construits à partir d'un graphisme attrayant mais sobre, d'un rythme de mise en pages aéré, d'un chargement rapide, ces sites offrent des données utiles. On y trouve des collections de contenus recherchés et, par surcroît, on arrive à connaître mieux le commanditaire du site. C'est ainsi qu'un producteur d'aluminium offrira LE site concernant toutes les activités de canotage à

travers le monde, qu'un distributeur de disques offrira LE site de références d'identification d'auteurs compositeurs, ou qu'une multinationale de la téléphonie offrira un bottin mondial informatisé.

Ces sites au NOUS sont donc basés sur un principe de partage. C'est ce qu'on appelle depuis longtemps une publicité de prestige. Les sondeurs confirment l'efficacité de ces sites commerciaux préoccupés d'être utiles à répétition à ceux et celles qui les fréquentent. Ce sont les sites qu'on retrouve le plus souvent dans les signets personnels.

Et dans ces deux attitudes, le JE ou le NOUS, toute une gamme de colorations: on a l'impression de zipper d'une chaîne de télévision à l'autre, nouvellement branché à son câbleur satellisé!

Il y a les excités dont toute communication épidermique doit s'animer de bébèles Quick Time. Il faut que le moindre signe s'agite. Le contenant est habituellement le contenu. Le taux de fréquentation de ces sites tient du feu de paille. On flambe avant de tomber dans l'oubli. Des sites au phosphore, dirait-on. Quand on veut communiquer du contenu, c'est le genre de site qu'il faut éviter de construire malgré les démonstrations époustouflantes des vendeurs HTML.

C'est le canal MusiquePlus. Beaucoup d'effort pour faire oublier la désolation d'idées.

Et puis, il y a les sites du genre PBS sur lesquels la souris zappesse s'attarde davantage quand elle a faim de contenu. Ce sont des sites qui offrent des approfondissements. Chaînes de télévision, réseaux de radios publiques offrent ainsi une infographie attrayante mais au service d'une exploration plus approfondie d'un sujet présenté dans une émission. Comme si on avait accès aux recherches de ceux et celles qui ont construit l'émission. Ces sites ne provoquent pas de flambées mais créent des habitudes de fréquentations, une fidélisation, qui rapportent aux annonceurs qui y investissent.

Comme en publicité écrite ou médiatique, la répétition est essentielle pour un annonceur sur le Web. Ce sont ces sites, rappelons-le, qu'on trouve en plus grand nombre dans les signets personnels. Je trouve encourageant qu'une éthique de comportement en communication coïncide avec une efficacité commerciale. Voilà une tendance susceptible de rassurer. A me rassurer en tout cas.

Le commerce demeure un échange et les tendances du Web semblent confirmer ce mécanisme. La communication est d'abord séduction. Mieux vaut donc être agréable, voire utile à l'autre pour espérer provoquer la réciprocité de l'élan, même commercial!

blondin@granby.net

Tout à dos...



MICHEL BÉLAIR
LE DEVOIR

LE SECRET DES COULEURS

★★★★1/2

Coproduction Chimagora, Carré Multimedia, Mediadesign. Collection Science pour tous. Hybride PC (Windows 3.1, Windows 95), Mac et PowerMac, 8 Mo. Disponible dans les magasins spécialisés. Prix: plus ou moins 55 \$.

Le titre fait un peu monnaie, c'est vrai: on dirait un truc scolaire revampé pour la circonstance. Mais n'en croyez rien! Le Secret des couleurs est un ouvrage fabuleux! Une véritable plongée dans l'histoire de cette relation incroyable entre l'univers et les cellules de mélanine qui dorment au fond de la rétine de nos yeux et nous permettent de percevoir les couleurs.

L'histoire commence il y a 90 000 ans alors que nos ancêtres réduisaient en poudre des fragments de roches de couleur pour enduire leurs murs et laisser des peintures sur les murs des cavernes qu'ils habitaient. La couleur, et surtout les pigments naturels permettant de teindre les vêtements, fut bientôt, avec les épices, à l'origine des premiers grands empires commerciaux. On s'est battu pour l'indigo; on a détruit des villes entières pour contrôler la circulation du pourpre! Et avant qu'on en arrive aux synthèses chimiques d'aujourd'hui, c'est souvent l'histoire des hommes qui s'est écrite dans la cou-

leur. Habituellement le rouge...

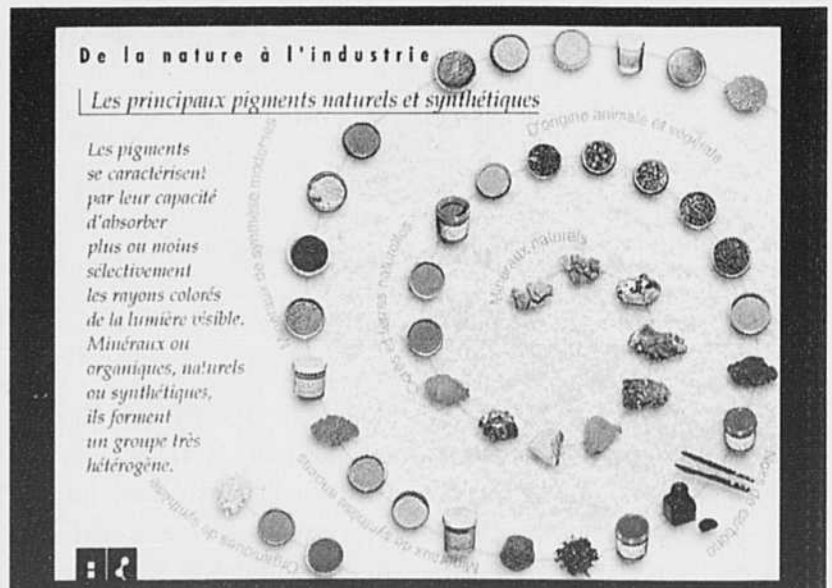
On nous raconte tout cela et bien plus encore en cinq grands chapitres: «Comprendre la couleur», «La couleur à travers les âges», «De la nature à l'industrie des couleurs», «Enquête sur quelques mystères» et «Questions de couleurs». On nous explique en détail les expériences de Newton sur la lumière blanche, on nous fait voir les implications des découvertes de la physique quantique, on nous montre pourquoi le ciel est bleu et l'arc-en-ciel rond. Avec une foule d'expériences interactives à réaliser soi-même à partir d'une documentation impressionnante toujours facilement accessible. Bref, voilà un ouvrage extraordinaire à mettre entre les mains de tous les ados curieux et même de leurs parents.

GADGET

★★★★1/2

Coffret de quatre disques. Production Synergy inc. Adaptation française Cryo Interactive. Hybride PC (Windows 95), Mac et PowerMac, 8 Mo. Disponible dans les magasins spécialisés. Prix: plus ou moins 45 \$.

Voilà ce que l'on pourrait appeler un gros bidule bizarroïde. Du genre à vous manger au moins un jour ou deux lors d'un long week-end de congé (avec ou sans enfants). C'est une histoire étrange, un peu sombre: il y est question de dictature, de «sa-



vants fous», de lavage de cerveau et de comète menaçant d'écrabouiller la Terre. On s'y promène en train (beaucoup), en monorail, en avion, même en excavatrice et en vaisseau spatial. Partout on sera fasciné par le graphisme «rétro-futuriste» des images. Et par la grande actualité du concept qui sert de trame de fond à l'aventure.

Tout commence dans une chambre d'hôtel... On apprend vite à s'y déplacer à l'aide de la souris et bientôt l'on se retrouve dans le hall devant un bonhomme étrange qui nous colle une mission: contacter un savant à

l'autre bout de la ville. Dans cette fascinante histoire à tiroirs qui rappelle à la fois 1984 et Brazil tout n'est que complot et machines étranges. On sera amené à coller soi-même les morceaux de ce récit rocambolesque jusqu'à ce qu'il ait un sens. Qui ne sera pas toujours le même selon le joueur et selon la partie puisque plusieurs finales sont possibles.

Le concept de fond? Simple: la paranoïa est une hypothèse de travail fort séduisante pour tous les types de dirigeants. Ça vous rappelle quelque chose?

LE DEVOIR

LES SPORTS

Dans la NFL

Les Packers ont raison des Bengals

ASSOCIATED PRESS

Carl Pickens aurait mieux fait de se la fermer.

Pickens avait prédit que les Bengals de Cincinnati battraient les Packers de Green Bay mais ces derniers avaient d'autres plans en tête et ils l'ont emporté 13-6.

Les Packers ont porté leur dossier à 3-0 malgré les difficultés de leur attaque au sol.

L'unité défensive des Packers a neutralisé les efforts de Neil O'Donnell, le quart le plus précis de la NFL après deux semaines d'activité. O'Donnell n'a réussi que 16 des 30 passes qu'il a tentées et il a été plaqué derrière sa ligne de mêlée à trois reprises.

Patriots 27 Oilers 16

Les Patriots de la Nouvelle-Angleterre ont inscrit deux touchés en 18 secondes en fin de match pour arracher une victoire de 27-16 aux Oilers du Tennessee.

Terry Gleen a marqué un touché sur une passe de 51 verges avec Drew Blessoe avec 4:25 à faire au quatrième quart. Trois jeux plus tard, Lawyer Miller imitait Gleen en franchissant 30 verges après avoir intercepté une passe de Steve McNair.

Chiefs 23 Chargers 7

À Kansas City, Ryan Leaf aurait mieux fait de rester à l'hôpital.

Leaf, un cas douteux après avoir été hospitalisé jeudi, n'a complété qu'une passe en 15 tentatives pour des gains de quatre verges lorsque les Chargers de San Diego se sont inclinés 23-7 contre les Chiefs de Kansas City.

Aucun quart n'avait jamais connu aussi pire match dans l'histoire des

Chargers. Leaf a remis cinq fois le ballon à l'adversaire lors de ses sept premières séries à l'attaque, échappant le ballon à trois reprises et commettant deux interceptions.

Vikings 29 Lions 6

À Minneapolis, les Vikings du Minnesota n'ont fait qu'un bouché de Barry Sanders et des Lions de Detroit lorsqu'ils ont inscrit une victoire de 29-6.

L'unité défensive des Vikings a limité Sanders à seulement 12 verges en 13 courses en deuxième demie. Elle a aussi forcé le quart recrue Charlie Batch à commettre deux reirements.

Gary Anderson a réussi cinq placements pour les Vikings (3-0) qui en ont arraché à la porte des buts de leurs adversaires.

Rams 34 Bills 33

Cette fois, Tony Banks s'est assuré d'avoir vraiment traversé la ligne des buts.

Banks a marqué un touché sur une course de deux verges avec 11 secondes à faire au match pour permettre aux Rams de St. Louis de disposer des Bills de Buffalo par la marque de 34-33.

La semaine dernière, Banks avait failli provoquer l'égalité contre Minnesota mais il était tombé à moins d'une verge de la ligne des buts sur le dernier jeu du match.

Dolphins 21, Steelers 0

À Miami, les Dolphins de Miami ont harcelé Kordell Stewart, neutralisé ses receveurs et barré la route à Jerome Bettis lorsqu'ils ont blanchi les Steelers de Pittsburgh par la marque de 21-0. Il s'agit du premier blanchissage des Dolphins en six saisons.

Contre les Phillies

Les Expos sont défaits 6-3

Michael Barrett obtient son premier coup sûr et son premier circuit

MICHEL LAJEUNESSE
PRESSE CANADIENNE

Philadelphie — Après avoir fendu l'air trois fois à son premier match dans les ligues majeures, tout ce que le jeune Michael Barrett souhaitait c'était d'être lancé à nouveau dans la mêlée le plus rapidement possible.

Son vœu a été réalisé et il a montré de quel bois il se chauffait. Agissant comme receveur, il a harponné un coureur en tentative de vol. Il a obtenu son premier coup sûr dans les ligues majeures, puis son premier circuit. Il a l'étoffe des grands joueurs.

Domage pour lui, mais personne n'a vraiment emboîté le pas chez les Expos qui ont subi une défaite de 6-3 face aux Phillies de Philadelphie qui disputaient leur dernier match local de la saison devant 26 207 spectateurs.

Dustin Hermanson (14-11) tenta de remporter une 15^e victoire. Il lançait avec beaucoup de force et a même égalé un sommet personnel

avec neuf retraits sur des prises. Mais il a été chassé après cinq manches et un tiers après avoir cédé huit coups sûrs et quatre points. Après avoir donné un but sur balles en sixième, il a cédé trois coups sûrs de suite avant de tirer sa révérence.

Wendell Magee a alors frappé un simple de deux points quand les cousins étaient tous occupés et le receveur Bobby Estalella a produit le troisième point avec un ballon-sacrifice.

«Hermanson n'avait plus rien dans le bras, a dit Felipe Alou. Il était épuisé. Il avait eu cinq jours de congé. Mais encore là, la fatigue de fin de saison s'est fait sentir.»

Les Phillies ont même marqué deux points en huitième contre Ugueth Urbina quand Desi Relaford a frappé un double quand les cousins étaient tous occupés.

«Le fait que Steve Kline n'était pas disponible s'est fait sentir également en huitième, a ajouté Alou. Nous avons dû utiliser Urbina, mais il faut dire

qu'il avait besoin de travail également. Il était rouillé.»

La victoire est allée au droitier Paul Byrd (5-2), qui a limité les Expos à cinq coups sûrs et trois points en six manches et un tiers.

Mauvais relais

Vladimir Guerrero aime bien faire montre de son bras puissant. Parfois, il exagère.

En troisième manche, il a tenté de harponner Bobby Estalella au marbre après un simple de Marlon Anderson. Il avait peu de chance d'y parvenir. Son relais manqua de précision et les Phillies ont alors marqué le premier point du match. Barrett n'a pu maîtriser la balle et Anderson a pu filer jusqu'au troisième sac. Erreur de jugement de Guerrero.

À la manche suivante, même scénario quand Rico Brogna était au premier après un simple. Bobby Abreu a lui aussi obtenu un simple dans la droite. Guerrero a tenté de retirer Brogna

ou troisième. Son relais était trop haut et Abreu a pu atteindre le deuxième. Heureusement pour les visiteurs que Hermanson a su fermer la porte.

Les Expos ont marqué deux fois en sixième quand ils ont profité de bévues défensives.

Le voltigeur de centre Doug Glanville a mal jugé un ballon de Wilton Guerrero qui a hérité d'un triple pour commencer la manche. Relaford a ensuite échappé un roulant de Terry Jones pour permettre un premier point. Shane Andrews a ensuite soutenu un but sur balles, a volé le deuxième et a marqué quand Vladimir Guerrero a frappé un simple au centre, une balle qui a touché au gant d'Anderson au deuxième avant de se retrouver au champ extérieur.

Les Expos ont placé deux coureurs sur les sentiers en huitième sans pouvoir marquer pour égaliser les chances. Incapable de déposer l'amorti, Mike Mordecai s'est alors commis dans un double retrait.

Matchs hors concours du Canadien

Les défenseurs devront s'adapter, estime Ulanov

FRANCOIS LEMENU
PRESSE CANADIENNE

Vincent Damphousse a pleinement profité de l'élargissement de la zone derrière le filet lors du match de samedi contre Boston. Le capitaine du Tricolore, posté derrière le filet, a préparé les buts des défenseurs Brett Clark et Patrice Brisebois dans la victoire de 5-3 du Canadien face aux Bruins.

Si Damphousse a eu du plaisir, les défenseurs ont vécu une soirée moins agréable.

«Les défenseurs devront s'ajuster, explique Brisebois. Les avants profitent maintenant d'une plus grande surface et il nous faudra être plus patients. Ce sera le jeu du chat et de la souris. C'est pourquoi on devra pratiquer les situations à trois contre trois durant les entraînements. Ce nouveau règlement avantage nettement les attaquants.»

Igor Ulanov, qui a appris à jouer au hockey sur les grandes patinoires eu-

ropéennes, fait valoir l'importance d'une bonne communication entre les défenseurs.

«C'est la chose la plus importante, assure-t-il. Tout se joue dans la tête. La zone élargie nous incite souvent à réagir de façon instinctive. C'est une erreur qu'on devra éviter.»

Ulanov croit que les équipes vont s'ajuster à la nouvelle configuration des patinoires d'ici la fin des camps d'entraînement.

«Le reste de la patinoire n'a pas changé. Ce n'est pas comme si on avait repoussé les clôtures sur toute la surface, dit-il. Je suis certain que les défenseurs vont s'y habituer assez rapidement.»

Dave Manson, un autre vétéran défenseur, fait valoir que la zone élargie ne va pas changer la façon de jouer des défenseurs.

«Les batailles à un contre un seront encore plus importantes. Il faudra aussi apporter une attention particulière aux points d'appui lors des avantages numériques, explique-t-il. Mais pour le reste, il n'y aura rien de changé.»

Jeux du Commonwealth

Le jeune Despatie passe à l'histoire

ROBERT LAFLAMME
PRESSE CANADIENNE

Kuala Lumpur, Malaisie — Les quelque 3000 spectateurs au Centre national des sports aquatiques de Bukit Jalil, hier, ont assisté à une performance historique et à un moment de grande émotion quand le plongeur québécois Alexandre Despatie est devenu, à l'âge de 13 ans, le plus jeune médaillé d'or canadien de l'histoire des Jeux du Commonwealth.

Il serait également le plus jeune médaillé de l'histoire des Jeux, selon la BBC (British Broadcasting Corporation). Comme l'information est vérifiable auprès de la Fédération des Jeux du Commonwealth, qui ne possède pas de livre de records, on ne peut l'avancer avec certitude. Mais on peut assurément dire qu'il est un des plus jeunes.

Peu importe, Despatie — qui est haut comme trois pommes — a ga-

gné l'or à la tour de 10 mètres, et il a accompli l'exploit de façon éclatante en amassant presque 47 points de plus que son plus proche rival, l'Australien Robert Newbery.

Son score incroyable de 652,110 points aurait peut-être été suffisant pour décrocher un podium aux championnats mondiaux, a souligné son entraîneur Michel Larouche pour faire saisir l'importance du fait d'arme.

«Alexandre est sans doute le premier dans l'histoire du plongeur nord-américain à atteindre un tel niveau d'excellence à l'âge de 13 ans. C'est indescriptible comme performance.»

Après avoir effectué son dernier plongeon, Despatie s'est jeté dans les bras de son entraîneur après avoir constaté sa victoire au tableau indicateur.

«J'ai versé quelques larmes, mais personne ne s'en est rendu compte parce que je sortais de l'eau», a-t-il confié après coup.

Les Alouettes se contentent d'un match nul

PRESSE CANADIENNE

Hamilton — Terry Baker a raté un placement de 38 verges avec quatre secondes à faire en période de prolongation et les Alouettes de Montréal ont dû se contenter d'un match nul de 31-31 face aux Tiger-Cats de Hamilton.

Anthony Calvillo, en relève à Tracy Ham, blessé à la jambe, a lancé deux passes de touché à la recrue Ben Cahoon au quatrième quart pour permettre aux Alouettes de combler un déficit de 31-15.

Calvillo, un ancien des Tiger-Cats, a réussi des passes de 30 et 36 verges à Cahoon, la dernière à seulement 69 secondes de la fin.

En première demie de la période prolongation — deux périodes de cinq minutes — Hamilton a attaqué jusqu'à la ligne de 17 des Alouettes, mais Mike Morreale a commis une échappée et Montréal a récupéré le ballon tout près de la zone centrale.

Baker a ensuite tenté un simple avec trois secondes à faire à la demie, mais son botté a manqué de force.

En deuxième demie de prolongation, le quart des Tiger-Cats Danny McManus a été victime d'une interception de Doug Craft à la ligne de 54 avec 2:27 à faire au cadran. Sur un troisième jeu et six verges à faire, Baker a feint le botté de dégagement avant de compléter une passe de 11 verges à Bruce Dickson à la ligne de 40 du Hamilton.

Mike Pringle a ensuite porté le ballon sur 11 verges en trois jeux puis Baker a raté le placement alors que les secondes s'égrènaient.

Les Tiger-Cats occupent le premier rang de la section Est de la LCF avec une fiche de 9-2-1; les Alouettes sont en deuxième place avec 17 points (8-3-1).

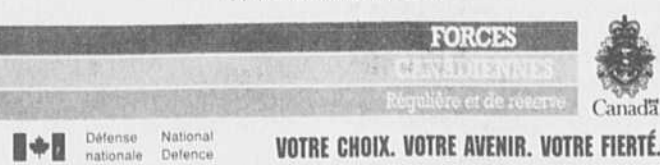
Eric Carter, sur un retour d'interception de 48 verges, Ronald Williams, sur une course de deux verges, Daren Flutie, sur une passe de 72 verges de McManus, et Archie Anderson, sur une course de 32 verges, ont inscrit les majeurs des Tiger-Cats.

Ham a lancé une passe de touché de 17 verges à Mike Soles au premier quart.

Votre avenir dès aujourd'hui.

Vous cherchez un emploi? Vous désirez apprendre un métier? Dans les Forces canadiennes, nous offrons autant aux hommes qu'aux femmes la possibilité de devenir opérateur, technicien ou employé de soutien. Faites partie de notre équipe et obtenez des compétences pour le restant de votre vie dans un esprit canadien empreint de fierté. Pour de plus amples renseignements, passez à un centre de recrutement ou composez le

1 800 856-8488
www.mdn.ca



FOOTBALL

LIGUE CANADIENNE

	Section Est		G	P	Moy.	Diff
	V	D				
Hamilton	11	9	2	0	298	169 18
Montréal	11	8	3	0	251	244 16
Toronto	12	7	5	0	319	236 14
Winnipeg	12	1	11	0	223	381 2
Section Ouest						
Calgary	12	9	3	0	398	247 18
Edmonton	12	7	5	0	252	280 14
C.-B.	12	3	9	0	203	305 6
Saskatchewan	12	3	9	0	260	335 6

Vendredi
Calgary 35 Saskatchewan 18

Samedi
Toronto 46 Winnipeg 22
Edmonton 27 C.-B. 21

Hier
Montréal 31 Hamilton 31

LIGUE NATIONALE

	Section Est		V	D	N	Moy	Bp	Bc
	D	N						
Miami	2	0	0	1	0	1.000	37	22
N.-Angleterre	1	1	0	0	0	1.000	50	33
Buffalo	0	2	0	0	0	0.000	21	29
Indianapolis	0	2	0	0	0	0.000	21	53
Jets	0	2	0	0	0	0.000	40	60

Section Centrale
Jacksonville 2 0 0 1.000 45 39
Pittsburgh 2 0 0 1.000 37 25
Baltimore 1 1 0 0.500 37 30
Cincinnati 1 1 0 0.500 48 51
Tennessee 1 1 0 0.500 30 27

Section Ouest
Denver 2 0 0 1.000 69 44
San Diego 2 0 0 1.000 29 21
Seattle 2 0 0 1.000 71 14
Kansas City 1 1 0 0.500 44 29
Oakland 1 1 0 0.500 28 45

Conférence nationale
Section Est
Dallas 1 1 0 0.500 61 52
Giants 1 1 0 0.500 48 44
Washington 0 1 0 0.000 24 31
Arizona 0 2 0 0.000 24 71
Philadelphie 0 2 0 0.000 12 55

Section Centrale
Green Bay 2 0 0 1.000 61 34
Minnesota 2 0 0 1.000 69 38
Chicago 0 2 0 0.000 35 41
Detroit 0 2 0 0.000 47 72
Tampa Bay 0 2 0 0.000 22 54

Section Ouest
Atlanta 2 0 0 1.000 36 26
N.-Orléans 2 0 0 1.000 43 31
San Francisco 1 0 0 1.000 36 30
Caroline 0 2 0 0.000 28 38
St. Louis 0 2 0 0.000 48 62

Dimanche
Pittsburgh 0 Miami 21
Saint-Louis 34 Buffalo 33
Detroit 6 Minnesota 29
Green Bay 13 Cincinnati 6
Indianapolis 6 Jets de NY 44
San Diego 7 Kansas City 23
Tennessee 16 N.-Angleterre 27

Denver à Oakland
Chicago à Tampa Bay
Washington à Seattle
Baltimore à Jacksonville
Philadelphie à Arizona

Lundi

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

	Section Est		G	P	Moy.	Diff
	V	D				
x-Atlanta	100	56	641	—	—	—
New York	87	69	558	13	—	—
Philadelphie	71	83	461	28	—	—
Montréal	62	93	400	37 1/2	—	—
Floride	51	104	329	48 1/2	—	—
Section Centrale						
x-Houston	98	58	628	—	—	—
Chicago	87	69	558	11	—	—
St. Louis	78	77	503	19 1/2	—	—
Cincinnati	72	83	465	25 1/2	—	—
Milwaukee	72	83	465	25 1/2	—	—
Pittsburgh	69	85	448	28	—	—
Section Ouest						
x-San Diego	96	60	615	—	—	—
San Francisco	83	71	539	12	—	—
Los Angeles	78	77	503	17 1/2	—	—
Colorado	74	82	474	22	—	—
Arizona	62	94	397	34	—	—

Samedi
Philadelphie 4 Montréal 3
Cincinnati 7 Chicago 2
N.Y. Mets 4 Floride 3
San Francisco 18 Los Angeles 4
Pittsburgh 7 Houston 1
St. Louis 7 Milwaukee 4
Atlanta 5 Arizona 0
San Diego 4 Colorado 1

Hier
Montréal 3 Philadelphie 6
Houston 2 Pittsburgh 0
Floride 0 N.Y. Mets 5
St. Louis à Milwaukee.
Cincinnati à Chicago
Colorado 1 San Diego 0
Los Angeles 1 San Francisco 0
Atlanta 10 Arizona 0

Aujourd'hui
Philadelphie à Cincinnati, 19h05.
Pittsburgh à San Francisco, 22h05.

LIGUE AMÉRICAINNE

	Section Est		G	P	Moy.	Diff
	V	D				
x-New York	106	47	693	—	—	—
Boston	86	67	562	20	—	—
Toronto	82	73	529	25	—	—
Baltimore	78	76	506	28 1/2	—	—
Tampa Bay	62	91	405	44.5	—	—
Section Centrale						
x-Cleveland	86	67	562	—	—	—
Chicago	74	80	480	12 1/2	—	—
Kansas City	71	82	464	15	—	—
Minnesota	65	89	422	21 1/2	—	—
Detroit	61	94	393	26	—	—
Section Ouest						
Texas	83	71	539	—	—	—
Anaheim	82	72	532	1	—	—
Seattle	72	81	471	10 1/2	—	—
Oakland	70	84	455	13	—	—

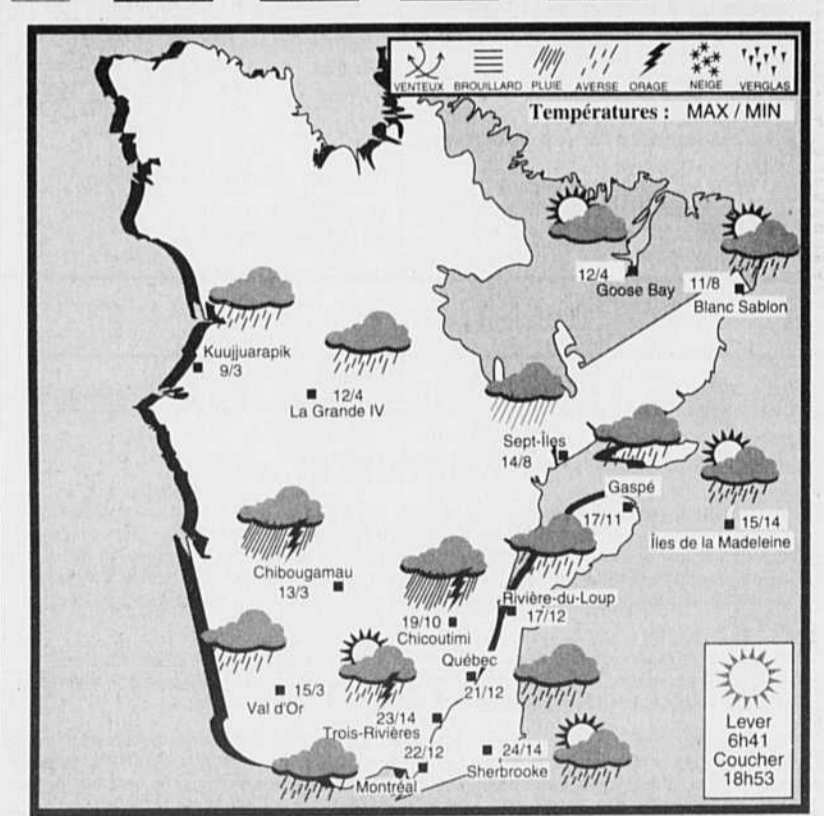
Samedi
Tampa Bay 7 Toronto 5
Kansas City 7 Cleveland 6
Baltimore 5 N.Y. Yankees 3
Chicago 5 Boston 2
Detroit 8 Minnesota 7 (10 manches)
Oakland 8 Texas 4
Anaheim 5 Seattle 3 (12 manches)

Hier
Minnesota 0 Detroit 3
Kansas City 3 Cleveland 5
Toronto 7 Tampa Bay 5
Boston 6 Chicago 4
Oakland 6 Texas 3
N.Y. Yankees à Baltimore
Seattle à Anaheim

Aujourd'hui
Tampa Bay à Boston, 2, 17h.
Baltimore à Toronto, 19h05.
Cleveland à New York, 19h35.
Detroit à Kansas City, 20h05.
Chicago à Minnesota, 20h05.
Texas à Anaheim, 22h05.
Oakland à Seattle, 22h05.

LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA

MONTREAL	Aujourd'hui	Ce Soir	Mardi	Mercredi	Jeudi
		max 22 / min 12	max 18	7/15	5/17



QUEBEC	Aujourd'hui	Ce Soir	Mardi	Mercredi	Jeudi
--------	-------------	---------	-------	----------	-------

NOUVEAUTÉS

Robert Jacques
**LA CONFIANCE
CHARNELLE :
LE VIF DU
SUJET**

L'attention au corps est aujourd'hui souvent très partielle. Elle n'en célèbre que la beauté, la puissance et la jeunesse. Cet essai original propose un questionnaire sur le corps qui ne passe pas sous silence son versant de fragilité et de faiblesse.



COLL. HÉRITAGE
ET PROJET
144 PAGES / 19,95 \$

Jean-Marie R. Tillard
**DIALOGUER
POUR NE PAS
MOURIR**

À la lumière de l'histoire du mouvement œcuménique, l'auteur élabore une réflexion stimulante sur le dialogue et ses exigences. Le véritable dialogue, rappelle Tillard, exige «l'amour de la tradition à laquelle on appartient et le pardon».



44 PAGES / 7,95 \$

Normand Provencher
**LA FOI, UNE
ÉTRANGÈRE
DANS LE
MONDE
MODERNE?**

Dans un texte d'une grande lucidité, l'auteur présente la modernité comme une chance offerte à la foi chrétienne pour atteindre un déploiement inédit.



48 PAGES / 7,95 \$

Thérèse de Lisieux, cent ans plus tard
**ThÉRÈSE DE
LISIEUX, CENT
ANS PLUS TARD**
Son actualité,
Son influence

Cet ouvrage est le fruit de la réflexion de plusieurs spécialistes. Ils proposent d'écouter cette «Parole de Dieu pour notre temps», qu'est Thérèse de Lisieux, et de nous mettre ainsi à l'écoute de la plus grande sainte des temps modernes.



COLL. COMMUNAUTÉ
ET MINISTÈRES
228 PAGES / 19,95 \$

En vente chez votre libraire

RELIGIONS

Ça n'a plus de sens!

J'ai assisté à une bonne partie du Forum sur «Management, éthique et spiritualité» tenu à l'École des Hautes Études Commerciales, chemin de la Côte-Sainte-Catherine. Le Forum se partageait entre les exposés théoriques, les témoignages d'entrepreneurs et les échanges. Deux cents personnes ont quasiment rempli l'auditorium où des cris d'urgence et des recherches de sens se sont fait entendre, en ces temps où se combinent trop souvent la hausse du chômage et celle de la rentabilité des entreprises. Rafranchissant!



Solange Lefebvre

Jean Robert Ouimet, le grand patron de Cordon Bleu inc., semblait faire naître cette initiative avec quelques professeurs des HEC. A 64 ans, il vient de terminer une thèse de doctorat à la Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Fribourg (Suisse), sous la direction de l'économiste Villet, et de l'éthicien et théologien Berthouzo. Le titre de la thèse résume un peu les propos du Forum lui-même: «Concilier bonheur humain et rentabilité de l'entreprise: Mission possible!»

En fait, la question la plus aiguë est venue d'une Chinoise, dans l'audience, qui a posé le problème ainsi: «Quand un voleur entre dans une banque et vole un million de dollars, les policiers le poursuivent sans pitié. Que des millions d'asiatiques soient frappés par la crise présentement, à cause de spéculations abusives, il n'y a là rien de criminel. Ça n'a pas de bons sens!» A quand les normes internationales d'éthique économique? Parlerait-on bientôt de crimes de nature économique?

Maurice Villet, de Fribourg, a posé la question suivante: pourquoi l'être humain sentimental est-il exclu par l'économie actuelle? Pourquoi l'échange fondé sur le don et l'affection n'est-il pas préféré à l'échange fondé sur la force et l'égoïsme? Au fond, les théories actuelles, qui discutent de ce qu'est le bien-être d'une population, excluent les valeurs morales reliées au don. Le bien-être ne tiendrait par exemple qu'à la satisfaction des besoins ou à la valorisation et l'épanouissement des personnes. Mais se peut-il que le bien-être relève aussi de l'accomplissement éthique de l'être humain? Se peut-il qu'être généreux et juste se rattache au bien-être humain?

Plus concrètement, durant le Forum, ont surgi des débats autour du vocabulaire utilisé pour parler des relations sociales présentement. Ouimet, toujours très terre à terre, a dit avoir banni de son vocabulaire le terme «ressources humaines». Comment pouvons-nous parler de personnes en terme de «ressource», au même titre qu'un minéral ou de tout autre matériau? C'est là rappeler à quel point les personnes sont devenues des objets plutôt que des sujets du travail.

J'ai quant à moi cité Jacques T. Godbout, représentant en sciences sociales: «Comment, "par quel tour de force", les sciences sociales arrivent-elles à parler des liens sociaux sans utiliser les mots qui les désignent dans la vie courante: l'abandon, le pardon, le renoncement, l'amour, le respect, la dignité, le rachat, la réparation, la compassion, tout ce qui est au cœur du rapport entre les êtres et est nourri par le don?» (L'Esprit du don, 1992). Ainsi parle-t-on souvent, et dans tous les domaines, des liens sociaux en termes de transaction, de négociation, comme on parle d'une transaction bancaire! Cela serait assez révélateur de la pénétration de la logique du marché, jusque dans nos liens affectifs et humains.

Dans une chronique récente, je citais une parole de Sherry Connolly, gestionnaire de la Banque Royale, qui avait: «Croyez-moi, la spiritualité n'est pas un sujet courant de conversation dans mon milieu de travail!» Elle participait à l'organisation d'un colloque sur le sujet à Toronto. C'est, en ce qui me concerne, ce qui a déclenché une réflexion sur la difficulté d'aborder ces questions sur la place publique.

Blocages et résistances

Aborder la question spirituelle en milieu de travail est loin d'être acquise. C'est même très difficile, à mon sens, et ce pour plusieurs raisons. D'une part, pour des raisons de passions: comme la politique, en effet, la religion ou la spiritualité soulèvent des passions, fruit de la conviction. C'est bien connu, au Québec, il est coutume d'éviter les discussions religieuses ou politiques autour de la table du repas, pour permettre une harmonieuse digestion!

Mais aussi, pour des raisons historiques: premièrement, la modernité a provoqué une situation de repliement

du religieux dans la sphère privée, familiale et individuelle. Des normes sociales implicites reconnaissent un droit de cité aux croyances diverses, à condition qu'elles ne troublent pas l'ordre social ou ne violent pas les libertés individuelles. Parler de sa spiritualité, encore plus de son adhésion à un groupe religieux, même traditionnel, peut facilement faire figure d'ingérence.

La question du dialogue interreligieux se pose le plus souvent au niveau des grandes religions entre elles. Mais les croyants entre eux ne rencontrent pas des défis moindres à cet égard. Même si on appartient à la même tradition religieuse, on peut avoir des conceptions de la foi différentes, voire même incompatibles — qu'on pense au clivage entre la droite et la gauche. Par ailleurs, la recherche de Raymond Lemieux et de Micheline Milot sur les croyances des Québécois avait conclu que pour les individus, seules leurs propres croyances étaient valables, celles des autres étant aisément discréditées.

De plus, comme l'était la sexualité autrefois, la religion ou la spiritualité a été frappée d'un certain tabou. Le tabou renvoie à un interdit subtil, inavoué, mais qui pèse sur les actions des membres d'une société de façon très efficace. Il n'est pas mal vu d'avoir une vie spirituelle ou de pratiquer une religion, — la sexualité a toujours été pratiquée — mais il est mal vu d'en parler, de l'afficher.

Au plan de la pensée, même si on a évolué depuis un siècle, subsiste consciemment ou non la conviction du sociologue Durkheim par exemple: qu'à mesure que la société progresse, la religion disparaît. Même si maints débats et la réalité même des gens nous amènent au-delà de cela, cette première idée de la modernité se perpétue. Toujours présente, la spiritualité ou la religion n'en demeurera pas moins aux yeux de plusieurs un phénomène résiduel ou compensatoire de l'angoisse de vivre et de mourir. J'espère revenir sur toutes ces questions prochainement.

Informations

Exposition à l'Oratoire Saint-Joseph, 3800 Ch. Queen Mary, Montréal: **Au tour de l'architecture de l'Oratoire.** Plans, photographies, sculptures, peintures, objets. Tous les jours de 10h à 17h, jusqu'au 30 septembre 1998.

Solange Lefebvre est professeure à la faculté de théologie de l'Université de Montréal et anthropologue

Les soirées TÉMOINS DE L'ÉVANGILE

LA FOI EST-ELLE ÉTRANGÈRE AU MONDE MODERNE ?

CONFÉRENCE de
Normand Provencher, o.m.i.

auteur du livre *La foi, une étrangère dans le monde moderne?*

Le mardi 22 septembre 1998 à 19h30

À LAUBERGE DE L'ORATOIRE
3840, CHEMIN QUEEN MARY, MONTRÉAL

ENTRÉE LIBRE



FIDES

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS PUBLICS

Sur Internet:
www.offres.ledevoir.com

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe Usage conditionnel

Avis public est donné que le comité exécutif de la Ville de Montréal, à sa séance prévue pour le 7 octobre 1998 à 14 h, sera saisi d'une demande d'autorisation pour exercer un usage conditionnel relativement à la propriété sise au 4246, rue Saint-Denis. (S980762064).

L'autorisation permettrait l'agrandissement à l'arrière du 2e étage, d'une superficie de 22 mètres, du bâtiment, conformément aux dispositions du Règlement d'urbanisme (R.R.V.M., c. U-1).

Selon ce règlement, tout intéressé qui désire formuler des commentaires au comité exécutif relativement à cette demande, doit le faire par écrit au plus tard le 1^{er} octobre 1998, à l'attention du greffier, hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R.113A, Montréal, H2Y 1C6.

Montréal, le 21 septembre 1998

Le greffier,
M^r Léon Laberge

CITÉ DE CÔTE SAINT-LUC

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Greffière de la Cité de Côte Saint-Luc, que lors d'une séance ordinaire du Conseil qui sera tenue à l'Hôtel de Ville, 5801, boulevard Cavendish, le 8 octobre 1998, le Conseil statuera sur les demandes de dérogations mineures faites en vertu des dispositions du Règlement no 2090 et ses amendements, qui est le règlement consolidé de zonage de la Cité de Côte Saint-Luc, le tout tel que plus amplement décrit ci-dessous:

- «Propriété située au 5623 Rand, Lot 1053122. La demande vise à permettre la construction d'un agrandissement à l'arrière sans les exigences quant à un espace de stationnement intérieur, le tout conformément aux dispositions du règlement 2090, Article 7-2-1a).»
- «Propriété située au 668 Westluka, Lot 112-96. La demande vise à permettre la construction d'un agrandissement à l'arrière de 12'-0" de la ligne arrière de propriété au lieu de la distance minimale requise de 18'-6", sans les exigences quant à un espace de stationnement intérieur, le tout conformément aux dispositions du règlement 2090, Articles 7-2-1a) et 9-1.»
- «Propriété située au 6530 Collins, Lot 83-422. La demande vise à permettre qu'un balcon arrière soit situé à 7'-0" de la ligne arrière de propriété au lieu de la distance minimale requise de 22'-6", le tout conformément aux dispositions du règlement 2090, Article 5-2.»
- «Propriété située au 5800 Cavendish, Lots 85-116, 85-117, 86-429, 88-956, 88-952, pte 83, pte 88, pte 88-645, pte 88-882, pte 88-979. La demande vise à permettre l'installation d'une enseigne sur le mur faisant face au Boulevard Cavendish pour «Le Super Club Vidéo» d'une hauteur de 36 pouces au lieu du maximum de 30 pouces, et d'une superficie de plus ou moins 75 pieds carrés au lieu du maximum de 20 pieds carrés; le tout conformément aux dispositions du règlement 2090, Articles 16-4-1 et 16-3-2.»
- «Propriété située au 5721 et 5723 Lockwood, Lot 98-214. La demande vise à permettre un accès proposé au stationnement avant de 8'-0" de largeur en plus de celui existant de 17'-8" pour une largeur totale combinée de 25'-8" au lieu de 18'-0"; d'avoir un accès au stationnement adjacent à une allée privée au lieu d'avoir une séparation permanente de 2'-6" de largeur pour au moins 80% de la longueur de l'accès au stationnement, et d'avoir la surface pavée pour le projet d'accès au stationnement au-delà de la ligne avant du mur de fondation au lieu d'aucune projection au-delà du mur de fondation du bâtiment, le tout conformément aux dispositions du règlement 2090, Articles 7-2-2, 7-2-3 (d) (i).»

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil Municipal relativement à cette demande lors de ladite séance ordinaire qui se tiendra à 21h00.

Donné à Côte Saint-Luc, ce 21^e jour de septembre 1998.

Mme J. Habra, o.m.a.
Greffière

AVIS PUBLICS

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe Règlements

Avis est donné que le conseil, à son assemblée du 14 septembre 1998, a adopté les règlements suivants:

- 98-160** Règlement sur la fermeture d'une ruelle située dans le quadrilatère délimité par les rues Clark, Port-Royal, Saint-Urbain et Sauvé
- 98-161** Règlement sur la fermeture d'une partie de la 26e Avenue située entre le boulevard Maurice-Duplessis et l'avenue René-Descartes, dans le quartier Rivière-des-Prairies
- 98-162** Règlement sur la fermeture d'une ruelle située au sud-ouest de la rue Prince et au nord-ouest de la rue Ottawa
- 98-163** Règlement sur la fermeture d'une partie de la ruelle située au sud-ouest de l'avenue Gascon et au nord-ouest de la rue Rachel
- 98-164** Règlement sur la fermeture d'une partie de la rue Marie-Anne Lavallée située au nord de la rue Dudemaine
- 98-165** Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (exercice financier de 1998) (97-221)
- 98-166** Règlement sur le changement de nom du parc Winnie-et-Nelson-Mandela en celui de parc Nelson-Mandela
- 98-167** Règlement sur l'occupation, par l'Église de L'Alliance, du sous-sol et du rez-de-chaussée du bâtiment portant les numéros 4920 et 4940, rue Hochelaga
- 98-168** Règlement sur l'occupation et l'agrandissement du bâtiment portant le numéro 1200, avenue Laurier Est
- 98-169** Règlement sur l'occupation du bâtiment portant le numéro 6590, avenue du Parc
- 98-170** Règlement sur l'occupation d'un emplacement situé au 2891, rue Jarry Est
- 98-171** Règlement modifiant le Règlement sur la construction et l'occupation, à des fins commerciales, d'un bâtiment situé à l'angle nord-est de l'avenue Papineau et du boulevard Crémazie (97-012)
- 98-172** Règlement sur la construction et l'occupation d'un centre de tri et de récupération sur un terrain situé sur

l'avenue de Courtrai, à l'est du chemin de la Côte-des-Neiges, entre le chemin Bedford et les voies ferrées du Canadien Pacifique

98-173 Règlement sur l'occupation et l'agrandissement du bâtiment portant le numéro 4505, avenue du Parc, et 289 à 291, avenue du Mont-Royal ouest

98-174 Règlement sur l'agrandissement du bâtiment portant le numéro 11855 boulevard Rodolphe-Forget

98-175 Règlement modifiant le Règlement portant approbation d'un projet de construction et d'occupation d'un édifice aux fins d'un seul établissement de commerce en gros et au détail, et de rénovation d'un édifice existant aux fins d'industries et de bureaux, sur un emplacement situé sur le côté ouest de la rue Bridge, dans l'axe de la rue Mill (9046)

98-176 Règlement sur la construction d'un atrium et sur l'occupation du bâtiment situé au 87 rue Ontario ouest

98-177 Règlement sur l'agrandissement et l'occupation, par la Fondation Foyer Laurentien, du bâtiment portant le numéro 2165, rue Tupper

98-178 Règlement sur l'occupation, par madame Gaétane Laurence faisant affaires sous les nom et raison sociale de Hébergement La Bohème, d'une partie du bâtiment portant les numéros 6860 à 6864, boulevard Saint-Michel

98-179 Règlement sur l'occupation, par la corporation La Maison des Parents de Bordeaux-Cartierville, d'une partie du bâtiment portant le numéro 12191, rue Lachapelle

98-180 Règlement modifiant le Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un édifice à bureaux situé dans le quadrilatère délimité par le boulevard Dorchester, l'avenue Papineau, la rue Sainte-Rose et la rue Cartier dans le quartier Papineau (7040)

98-181 Règlement modifiant le Règlement sur les clôtures (C-5)

Montréal, le 21 septembre 1998

Le greffier,
M^r Léon Laberge

Avis de vente aux enchères sous contrôle de justice

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL

COUR SUPÉRIEURE

No: 505-05-004516-982

COUR SUPÉRIEURE
BANQUE NATIONALE DU CANADA

Requérante

-VS-
3100-9269 QUÉBEC INC.,
Giovanni PACITTO et
Yvonne KENNY

Intimés
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 3120 et ALS.

Mise-en-cause

AVIS EST DONNÉ que le soussigné a été désigné pour procéder à la vente sous contrôle de justice et aux enchères publiques de l'immeuble ci-après décrit:

Un immeuble portant les numéros 3120, 3130, 3140 et 3150 de la rue Masson à Longueuil, province de Québec, J4L 4C7.

En conséquence, il sera procédé à la vente aux enchères sous contrôle de justice de l'immeuble ci-dessus décrit le 14^{ème} jour d'octobre 1998 à 14h00 au 10, rue Notre-Dame Est, suite 210, Montréal, province de Québec, H2Y 1B7.

CONDITIONS DE LA VENTE AUX ENCHÈRES

- La mise à prix est fixée à 585 000,00 \$;
- Lors de l'adjudication, l'adjudicataire de l'immeuble paiera immédiatement à la personne chargée de la vente à titre de dépôt, en argent comptant ou par chèque visé, un montant égal à vingt-cinq pour cent (25 %) du montant de la mise à prix soit 146 250,00 \$ et devra acquitter le solde du prix d'adjudication par chèque certifié ou en argent, lors de la signature de l'acte de vente, et ce à l'intérieur d'un délai de vingt (20) jours d'adjudication;
- L'adjudicataire prendra l'immeuble dans l'état où il se trouve au moment de l'adjudication, la vente étant faite sans garantie de titres, de contenance et de qualité, y compris sans garantie pour les vices cachés;
- L'adjudicataire paiera aussi tous les frais relatifs à l'acte de vente, ainsi que les frais d'inscription et de radiation s'il y a lieu, les droits de mutation, le cas échéant, ainsi que toute copie d'acte pour la requérante;
- La requérante a le droit de se porter adjudicataire de l'immeuble lors de la vente aux enchères;
- Les autres informations et/ou conditions pertinentes s'appliquant à la vente seront lues avant le début des enchères, lesquelles font partie intégrante du présent avis.

Toute personne intéressée à obtenir des informations additionnelles sur l'immeuble ou sur les conditions de la vente pourra le faire en communiquant avec le soussigné au (514) 397-9277.

Montréal, le 18 septembre 1998

JEAN-MARC GRENIER - HUISSIER DE JUSTICE
PERSONNE NOMMÉE PAR LE TRIBUNAL

GRENIER, POISSANT
HUISSIERS DE JUSTICE
3, rue Saint-Louis, Ville Lemoyne, (Québec) J4R 2L3
Téléphone: (514) 466-2628 / 1-800-600-9277 -
Télécopieur: (514) 466-6088

Association Canadienne de la
Dystrophie Musculaire

1 800 567-ACDM
Donner, c'est leur redonner espoir

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE, NO:
700-02-003416-964, COUR DU
QUÉBEC, MICHEL ROLLAND, Partie
demanderesse - VICTOR PROVOST,
Partie défenderesse. Est par la
présente, donné que les effets mobiliers
de la partie défenderesse saisis en cette
cause seront vendus au: 9, 38^{ème}
Avenue à Sainte-Marthe-sur-le-Lac, à
10h00 heures, le 2 octobre 1998, à
savoir: 1 véhicule de marque Hyundai
Sonata GL blanc, 1 poêle BBO, 1 trébuchet
rouge 2 roues, 1 appareil pour
électrocuter les insectes de marque
Insectron. Lesquels effets seront vendus
pour argent comptant ou au plus offrant
et dernier enchérisseur. Donné à St-
Jérôme, ce 17 septembre 1998:
AUDREY FORTIN, HUISSIER DE
JUSTICE, FILION & ASS. HUISSIERS,
110 ouest, de Martigny, St-Jérôme,
Québec, J7Y 2G1, Tél.: 436-6282

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-22-019291-981

COUR DU QUÉBEC
CHAMBRE CIVILE

PRÉSENT: GREFFIER-ADJOINT
COMMISSION DE LA
CONSTRUCTION DU QUÉBEC,
Demanderesse

c.
9028-2476 QUÉBEC INC. "SUPER
ACOUSTIQUE"

Défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à 9028-2476
QUÉBEC INC., "SUPER
ACOUSTIQUE" de comparaitre au
greffe de cette Cour situé au 1^{er},
rue Notre-Dame, à Montréal, salle
1.100, dans les trente (30) jours de
la date de la publication du présent avis
dans LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration et du bref
a été remise au greffe à l'intention de
9028-2476 QUÉBEC INC., "SUPER
ACOUSTIQUE".

Lieu: Montréal

Date: 16 septembre 1998

RITA CADIEUX
GREFFIER-ADJOINT

Avis de clôture d'inventaire

Avis est par les présentes donné que,
à la suite du décès de Jean
LEBOEUF, en son vivant domicilié au
355, rue Roy Est, appartement 3,
Montréal, Province de Québec, H2W
1N1, survenu le 16 mars 1998, un
inventaire des biens du défunt a été
fait par le liquidateur successoral,
Pierre-Louis Leboeuf, le 15
septembre 1998, devant Me Éric
Batiot, notaire, 524, rue Charrier,
Montréal, Québec, H2L 1H3,
conformément à la loi.

Cet inventaire peut être consulté par
les intéressés, à l'étude de Me Éric
Batiot, notaire, 524, rue Charrier,
Montréal, Québec, H2L 1H3,
(514-849-6689)

Donné ce 18 septembre 1998

Pierre-Louis Leboeuf, liquidateur

AVIS DE DEMANDE DE
DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que la compagnie
Valorex inc. demandera à l'inspecteur
général des institutions financières la
permission de se dissoudre.
Montréal, le 15 septembre 1998

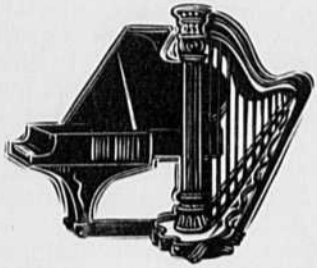
LAVERY, de BILLY
Procureurs de la compagnie

LE DEVOIR

CULTURE

Notre librairie est pavée
de bonnes éditions...
Librairie Gallimard
3700 boul. St-Laurent, tél. : 499-2012

MUSIQUE CLASSIQUE



Un nouveau chef enthousiaste à Ottawa

Le très réputé violoniste Pinchas Zukerman est, depuis avril dernier, directeur musical de l'Orchestre du Centre National des Arts, à Ottawa. Il deviendra officiellement, en juillet 1999, chef atitré d'un orchestre qu'a fondé Mario Bernardi, lequel en assumait la direction de 1969 à 1982. Dans une brève entrevue au téléphone depuis New York, M. Zukerman a parlé au *Devoir* de ses projets pour l'OCNA, une formation qui lui doit déjà une tournée européenne triomphale en 1990.

Clément Trudel
Le Devoir

Au concert des Grands Classiques, le 23 octobre, au CNA, un double fort attendu: Pinchas Zukerman joue le *Concerto pour violon en la majeur* de Mozart, dirige la *Symphonie n° 40* de Mozart et offre en prime une jeune soprano, Arianna Zukerman (sa fille), qui interprétera deux arias de... Mozart. Elle sera accompagnée au piano par Stewart Goodyear qui a mis au programme le *Concerto pour piano n° 11* de Haydn. (En 1993, BMG Classics a enregistré trois œuvres de Haydn jouées par l'OCNA sous la direction de Zukerman).

Fierté paternelle, c'est indubitable. Zukerman dit suivre de près cette jeune artiste talentueuse qui travaille fort; il s'empresse de dire que jamais au nom de l'amitié envers des musiciens, encore moins en vertu de ses liens avec Arianna, il ne confierait un rôle à quiconque sans être sûr que l'artiste convient bien aux attentes du public. «J'ai beaucoup d'amis, avec 35 ans de carrière», dit Zukerman qui vante le public de la capitale canadienne, très attaché à l'orchestre et au CNA et très généreux lorsqu'il s'agit de contribuer au rayonnement d'un orchestre de dimension modeste (46 musiciens).

A plusieurs reprises, le maestro revient sur la ligne maîtresse de sa pensée: le bon sens (*common sense*). C'est l'axe qui le conduira à «ne pas dépenser inutilement l'argent», à viser la meilleure qualité artistique tout en s'occupant de points comme le marketing, le prix des billets et les manières d'accroître l'intérêt pour un «business sans but lucratif qui rend la société plus conviviale». Essentiellement, s'il s'agit de créer les meilleurs programmes, «je sais comment m'y prendre».

Sans interrompre sa carrière d'enseignant à la Manhattan School of Music et à l'Iona Feher Music Centre (Holon, Israël), Pinchas Zukerman a déjà entamé des discussions pour doter le CNA d'un centre de formation, en collaboration, probablement, avec le conservatoire de Kingston. C'est aussi avec enthousiasme qu'il a accepté récemment de diriger avec ses musiciens six émissions de 30 minutes que le canal de télévision Bravo diffusera en janvier prochain (*Whole Notes*). Zukerman voit grand. Il rêve de contribuer à sa manière à consolider les valeurs de société qui ont cours dans un pays dont il se dit «presque citoyen» (n'a-t-il pas effectué des tournées d'un océan à l'autre et, certains soirs d'hiver, applaudi les hauts faits d'un Boum-Boum Geoffroy au Forum?)

Ne reste plus qu'à mesurer l'effet Zukerman dans une capitale qui paraît souvent guindée. Nul doute que l'affabilité et la compétence de ce musicien lui ont déjà acquis de fortes complications. Les administrateurs du CNA, en le désignant directeur musical, ont vanté chez lui une «combinaison exceptionnelle de talent, de leadership et de vision». Il n'en faut pas moins pour donner des ailes à cet ensemble que dirigeait jusqu'à tout récemment Trevor Pinnock. Zukerman saura utiliser ses talents pour combiner finement, au CNA, le divertissement et la facette éducative. Zukerman n'avait pas 14 ans, en 1962, quand Isaac Stern et Pablo Casals l'encouragèrent à s'inscrire au Juilliard School. Et depuis, quelle trajectoire fulgurante!

Au cœur du classique

Un peu par hasard, j'ai découvert la série *Au cœur du classique* qui comptera en tout 78 fascicules accompagnés d'autant de disques (6,95 \$ pour le fascicule et le CD). L'éditeur parisien ALP/Marshall Cavendish a confié à Christophe Lagrange le soin de réaliser une mini encyclopédie sur «les grands compositeurs et leur musique». À en juger par le fascicule n° 59, sur Prokofiev (*Symphonie classique* et *L'Amour des trois oranges*) et Chostakovitch (*Symphonie n° 9*) — excellente mise en contexte tant du point de vue musical qu'historique — la collection mérite qu'on s'y attarde. Les deux prochains numéros portent sur Rachmaninov et sur Carl Orff. Les 25 premiers numéros traitent de compositeurs de l'ère romantique. Ce sont les Messageries Dynamiques qui assurent la distribution d'environ 500 exemplaires de chacun de ces outils d'initiation et de vulgarisation que les Européens peuvent trouver dans leurs kiosques à journaux!

Quelques activités

Pour les amateurs de musique encore hésitants à contacter une billetterie, voici quelques suggestions pour les jours qui viennent:

- Salle Redpath de McGill (accès par la porte McTavish): récital de maîtrise de la flûtiste Annie Laflamme, avec, au piano, Pamela Reimer (ce soir, 20h, entrée gratuite);
- Salle Wilfrid-Pelletier: les étudiants (25 ans ou moins) peuvent, pour 5 \$, assister à la répétition générale de *La Traviata*, de G. Verdi (24 sept. 20h; 985 2222);
- Salle Pierre-Mercure, le vendredi, 25, inauguration de la saison de l'Orchestre Baroque de Montréal (17 musiciens), avec des œuvres de Carl Phillip Emmanuel Bach;
- Dimanche, 27 septembre, à 15h30, deux concerts sont prévus. Le Quatuor à cordes Saint-Petersbourg (Ladies' Morning Musical Club) joue à la salle Pollack — il y a justement le Prokofiev, du Chostakovitch — tandis qu'à l'église Erskine & American l'on souligne le 20e anniversaire de *Début* consacré aux jeunes artistes en offrant une brochette de huit chanteurs dans un pot-pourri (*Un après-midi à l'opéra*) qu'accompagnera le pianiste Robin Wheeler.

THÉÂTRE

Les limites de l'impossible

LES ORANGES SONT VERTES

De Claude Gauvreau. Mise en scène: Lorraine Pintal. Décor: Danièle Lévesque. Costumes: François Saint-Aubin. Éclairages: Michel Beaulieu. Musique: Jean Deroime. Chorégraphies: Catherine Tardif. Avec, notamment, Pierre Lebeau, Marie-France Marcotte, Daniel Parent, Daniel Brière, Pascale Montpetit, Pierre Collin, Catherine Archambault, Andrée Lachapelle et Marc Bélard. Au TNM jusqu'au 10 octobre.

HERVÉ GUAY

Des *Belles-Sœurs* à la pièce *Les oranges sont vertes*, le théâtre québécois est passé en l'espace de quelques années de la reconnaissance de l'aliénation à une difficile libération créatrice dont Claude Gauvreau demeure la figure emblématique. Il est significatif à cet égard que le poète ait eu recours à la forme du manifeste pour sa pièce, longtemps après l'avènement de *Refus Global*, dont il avait été l'un des signataires en 1948. C'est dire que, pour lui, au moment de la création, en 1972, tout n'était pas gagné, qu'il y avait toujours des portes à enfoncer, un public à choquer pour permettre l'émergence d'un art qui rompe définitivement avec le passé. Dans cette optique, les moyens les plus radicaux étaient encore les meilleurs.

De ce point de vue, la pièce a beaucoup vieilli. La libération des mœurs, sur laquelle elle s'ouvre, ne choque plus personne. Elle fait plutôt sourire. D'autant que cela passe par une insistance sur des mots tabous tels que clitoris, vagin, pénis, devenus aussi innocents aux oreilles d'aujourd'hui que les scènes de nudité qui émaillent le spectacle. L'on comprend, par voie de conséquence, qu'il n'en a pas toujours été ainsi.

En revanche, la pièce reste éloquentes quand elle évoque la nécessité pour l'artiste d'être audacieux et de ne pas se laisser dicter sa conduite par des impératifs commerciaux ou par un public conservateur. Compromissions que dénoncent autant la construction dramatique que le discours des personnages. En résumé, le poète et critique Ivirrig, inventeur du langage artistique le plus novateur de son temps, l'exploré, devient fou à la suite du suicide de l'actrice Cégestelle. Il sera sacrifié sur l'autel de la reconnaissance sociale parce qu'il devient un obstacle à l'ascension des peintres qu'il a autrefois soutenus.

Cette mise à mort d'un pur se déroule dans un décor tout en hauteur de Danièle Lévesque qui fait écho à la démesure du texte. En contrepoint de ces murs traités comme de grands aplats verticaux, des dizaines d'ampoules électriques pendent des cintres et rappellent l'intérêt d'un automatiste comme Mousseau pour la lumière comme matériau à part entière. Réminiscence poétique en quelque sorte de celui qui avait signé la scénographie de la pièce *Les oranges sont vertes* à la création.

De son côté, Lorraine Pintal a évité de surenchériser sur le texte de Gauvreau, déjà suffisamment redondant. Elle a opté pour une mise au goût du jour de cet univers excessif, loin de la recherche d'un scandale qui n'aurait pas eu lieu



Pascale Montpetit, Pierre Colin, Daniel Brière, Pierre Lebeau (au centre) et Catherine Archambault dans *Les oranges sont vertes*, de Claude Gauvreau.

de toute façon. C'est le principal mérite d'une mise en scène qui m'a semblé renouer avec son ancienne manière, caractérisée moins par un souci du contexte historique que par une volonté de révéler ce qui reste actuel dans la quête des personnages.

Dans l'ensemble, les interprètes se débrouillent bien avec la langue de Gauvreau et avec des personnages pas toujours évidents. Ainsi, Pascale Montpetit offre une prestation époustouflante en Ivulka. Non contente de s'approprier avec hardiesse un texte touffu, elle lui confère un sans-gêne absolument sidérant. À un moindre degré, il en est de même pour Pierre Collin en Drouvoul. Par ailleurs, je suis resté le souffle coupé devant la Musselgine fraîche et perverse de Catherine Archambault qui traverse le spectacle avec une légèreté parfaite. Andrée Lachapelle n'arrive, elle, qu'en deuxième partie, beaucoup plus réussie. Il faut la voir mettre tout son métier au service de la bourgeoise Paprikouce. Enfin, Marie-France Marcotte (Cégestelle) connaît deux séquences fortes: celle de la danse de l'ampoule et celle du rêve. Seul Pierre Lebeau

m'a paru un peu dépassé par Ivirrig. Bien qu'il s'agisse du rôle principal, celui-ci offre peu de prise au comédien puisque qu'on le présente, dans un premier temps, comme un génie sans qu'il n'ait jamais à en faire la preuve tandis que, durant le reste de la représentation, il en est réduit à s'exprimer par balbutiements.

Quoi qu'il en soit, cette reprise de la pièce *Les oranges sont vertes* vaut le détour, ne serait-ce que pour faire la part des choses à son sujet. D'une part, il faut être singulièrement dénué de sens critique pour adhérer sans réserve au mythe Gauvreau dans la mesure où son écriture dramatique montre ici des faiblesses évidentes. D'autre part, il est clair qu'en dépit de ses maladrotes, la pièce est portée par une poésie dont la démesure est en elle-même un appel au dépassement. L'audace de l'aventure est à l'image d'une époque qui n'a pas d'équivalent et ne risque pas de revenir. Faire retentir ce cri à nouveau équivaut à reconnaître la noblesse d'un projet qui peut encore avoir valeur de modèle. Car ainsi qu'en conviendrait Gauvreau, l'important au fond, c'est d'avoir fait reculer les limites de l'impossible.

CHANSON

Jean-François Breau et Johanne Lefebvre lauréats du Festival de Granby

PRESSE CANADIENNE

Granby — Un jeune Acadien, Jean-François Breau, a récolté hier soir les honneurs de la finale de la 30^e édition du Festival international de la chanson de Granby, dans la catégorie auteurs-compositeurs-interprètes.

Jean-François Breau, âgé de 20 ans et originaire de Tracadie-Sea ou Nouveau-Brunswick, a séduit le jury en interprétant deux de ses compositions: *Je t'attendrai* et *Comme autrefois*.

Auparavant étudiant à l'université en sciences de la santé, le gagnant avait décidé l'an dernier de laisser les bancs d'école pour se consacrer entièrement à la chanson.

Depuis, il a été finaliste au Festival en chansons de Petite-Vallée et a remporté le prix du public au Festival de la chanson de Caraquet.

Les trois autres finalistes d'hier soir étaient Nicolas Lelièvre, de l'Ange-Gardien, Manon Lévesque, de Montréal, et Martin Levac, également de Montréal.

Le gagnant est reparti avec en poche un prix de 5000 \$, ainsi qu'une bourse de 300 \$ destinée à l'aider à produire un spectacle.

La soirée de clôture du festival était animée cette année par la chanteuse Marie-Denise Pelletier, qui fut lauréate de Granby dans la catégorie interprètes en 1982.

Les membres du jury étaient Michel Cusson, Pierre Flynn, David Jobin, José-Lito Michaud et Marie-Christine Trotter. Ils devaient évaluer la performance des concurrents en tenant compte de plusieurs critères, dont notamment: l'originalité du texte, la qualité de la mélodie, la voix et la diction, l'interprétation et le comportement sur scène.

Catégorie interprètes

La veille, c'est Johanne Lefebvre, de Charlemagne, en banlieue de Montréal, qui était sortie grande gagnante de la finale du festival dans la catégorie interprètes.

La gagnante a séduit le jury en interprétant deux chansons: *Perception*, de Roger Tabra et Sylvain Michel, et *Le diable avait ses yeux*, paroles et musique de Louise Forestier.

Les trois autres finalistes dans cette catégorie étaient Ariane Jean, de Winnipeg, Mélanie Renaud, de Saint-Mathieu de La Prairie, et Patrick Lafleur, de Montréal.

Les amateurs de l'humoriste Jean-Marc Parent ont pu apprécier au cours de l'année le talent de Johanne Lefebvre, qui a été choriste à son émission de télévision et durant son dernier spectacle au centre Molson.

La gagnante est répartie avec un prix de 5000 \$, auquel s'ajoute une bourse de

spectacle de 3000 \$. Le jury était composé de Marie Philippe, Manon Brunet, Alain Chartrand, Louise Forestier et Daniel Piché.

Autres prix

D'autres prix ont également été remis hier soir, lors du gala de clôture du festival. Le prix de la presse, attribué par les journalistes, est allé à Nicolas Lelièvre. Le prix Chicoutai, qui récompense la meilleure présence sur scène, a été attribué *ex-æquo* à Patrick Lafleur et à Manon Lévesque. La Bourse Musicaction a été remise à Jean-François Breau.

Le Prix Francfolies permettra à Nicolas Lelièvre de participer aux prochaines Francfolies de Montréal, et le Prix de l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse (OFQJ), qui consiste en un stage de création ou de formation en France, est allé à Manon Lévesque.

CONCERTS CLASSIQUES

Une ouverture un peu trop ambitieuse

L'ensemble Arion inaugure sa saison avec un effectif élargi mais des résultats mitigés

OUVERTURES ALLEMANDES

G. Muffat: Ouverture Illustres Primitiae en la mineur; G. F. Händel: Concerto grosso pour flûte, cordes et continuo en sol majeur, op. 3 n° 3; G. P. Telemann: Ouverture pour cordes et continuo en fa dièse mineur; Ouverture «Burlesque de Quixotte» en sol majeur; J. S. Bach: Ouverture n° 2 en si mineur pour flûte, cordes et continuo, BWV 1067. Claire Guimond, flûte; ensemble Arion, dir. Hank Knox. Salle Redpath, le 18 septembre 1998. Reprise les 19 et 20 septembre 1998

FRANÇOIS TOUSIGNANT

Pour sa nouvelle saison, l'ensemble Arion se donne des objectifs élevés: à savoir fonctionner sur une base d'effectifs beaucoup plus nombreux qu'à son habitude — parfois jusqu'à vingt musiciens — et ainsi pouvoir agrandir son répertoire et ses explorations musicales. Cette dernière fin de semaine fut l'occasion de tâter la nouvelle formule.

Il y avait déjà eu quelques amorces d'expansion, pas

toujours heureuses, et ce premier concert confirme qu'en formation nombreuse, Arion commence un travail que son public assidu et enthousiaste devra suivre avant que de retrouver la clarté et la précision auxquelles il est habitué.

Pour l'inauguration de cet Arion nouveau, Hank Knox dirigeait, depuis le clavecin. Les augures étaient bons: il sait faire un remarquable travail avec les étudiants de musique ancienne de McGill. La première partie du concert fut cependant fort décevante.

L'*Ouverture* de Muffat, page mineure s'il en est, fut routinière, alimentaire; une sorte de pâte relativement informe, où les basses écrasent les autres cordes, sans vie rythmique, comme pour l'*Ouverture* de Telemann qui clôturait cette part de la soirée. Du baroque à la machine à coudre, où les instrumentistes ne jouent pas toujours juste (et qui ne peuvent blâmer leurs instruments), on entend trop. C'est de la musique un cran en dessous de ce à quoi Arion nous a habitués et qu'il doit continuer d'imposer.

Pour démontrer que cela est possible, le *Burlesque de Quixotte*, du même Telemann, truculent d'humour et fort bien rendu par des musiciens qui s'amusement de l'anecdo-

te, s'impose comme la barre à laquelle jauger la soirée. Cette concentration dans le jeu doit se maintenir, et rien de moins.

Deux moments de fraîcheur dans un concert un peu gris: les apparitions de Claire Guimond à la flûte. Dans le concerto de Händel, une respiration arrive enfin dans la musique. On n'écoute pas un chef-d'œuvre génial, mais cela est stylé, raffiné et la douce couleur du souffle de la flûte baroque mène le discours de manière adroitement nonchalante. On a hâte à la suite de Bach, celle pour flûte justement, qui fait entendre la célèbre *Badinerie*.

Ici, la grandeur de l'écriture a dominé les interprètes. Dans l'orchestre, l'unité ne se fait pas et le chef n'arrive guère à faire danser les rythmes, tentant de les garder en place sans l'imagination si nécessaire pour goûter le plaisir. Sa direction se contente d'indiquer les départs et les nuances lors des reprises, des séquences ou des cadences.

Claire Guimond est plus affirmative, tente de prendre les choses en main, seule belle solidité ou s'appuie et s'élève la musique. Vendredi soir, ironie du sort, le *Double de la Polonoise* l'a vue craquer. On s'en désolait sans lui en tenir rigueur. Les risques de l'ambition demandent à être mieux maîtrisés tant que à des souvenirs et des attentes.